

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024

Communauté de communes

La Rochefoucauld Porte du Périgord



Communauté de Communes

**La Rochefoucauld
Porte du Périgord**



Château de La Rochefoucauld-en-Angoumois

Édito

L'année 2024 a été marquée par de nombreux projets et réalisations qui témoignent de la vitalité de notre Communauté de communes.

Fidèles à nos engagements, nous avons poursuivi notre action pour amplifier l'attractivité de notre territoire, améliorer le quotidien des habitants et accompagner les transitions nécessaires à un avenir durable.

Nos efforts se sont concentrés sur plusieurs axes majeurs :

- l'économie avec un soutien renforcé aux acteurs locaux, artisans, commerçants et entreprises, essentiels à notre dynamisme ;

- la transition écologique par le biais du développement des énergies durables et de la préservation de nos espaces naturels, dans un esprit de responsabilité envers les générations futures ;

- la solidarité en œuvrant pour une amélioration continue de l'offre de soins et une plus grande accessibilité aux services publics du quotidien ;

- l'enfance et la jeunesse grâce à une offre d'accueil et d'accompagnement de nos jeunes toujours plus qualitative ;

- le cadre de vie en investissant en faveur de la préservation du patrimoine, de l'attractivité touristique et d'une offre culturelle riche et destinée au plus grand nombre.

Toutes ces actions n'auraient pu aboutir sans l'implication des élus, des agents et des partenaires qui œuvrent au quotidien, avec conviction et professionnalisme, pour faire avancer notre communauté de communes.

Ce rapport d'activité 2024 illustre, au fil des pages, la richesse de nos initiatives. Ensemble, continuons à faire de notre beau territoire un endroit utile à vivre et à rêver !

Bonne lecture à toutes et tous.

Jean-Marc BROUILLET
Président de la communauté de communes
de La Rochefoucauld Porte du Périgord

Sommaire

- PRÉSENTATION DU TERRITOIRE / p.6
- ORGANISATION POLITIQUE ET COMPÉTENCES / p.8

#1 / PÔLE SANTÉ & SOLIDARITÉS

- ESPACE FRANCE SERVICES / p.13
- CONSEILLÈRE NUMÉRIQUE / p.16
- SANTÉ (établissements et contrat local) / p.17

#2 / ÉCONOMIE, DÉVELOPPEMENT DURABLE ET POLITIQUES CONTRACTUELLES

- DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE / p.21
- DÉVELOPPEMENT DURABLE / p.23
- POLITIQUES CONTRACTUELLES / p.26

#3 / SCOLARITÉ, JEUNESSE ET PETITE ENFANCE

- FRÉQUENTATION DES STRUCTURES ENFANCE ET JEUNESSE / p.32
- FAITS MARQUANTS 2024 / p.34
- DONNÉES FINANCIÈRES / p.36

#4 / AMÉNAGEMENT, PATRIMOINE ET EAU

- PLUi / p.39
- APPLICATION DU DROIT DES SOLS / p.41
- ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF / p.44
- ENTRETIEN ET MAINTENANCE DU PATRIMOINE / p.45
- GRANDS PROJETS / p.47

#5 / TOURISME, CULTURE ET VIE ASSOCIATIVE

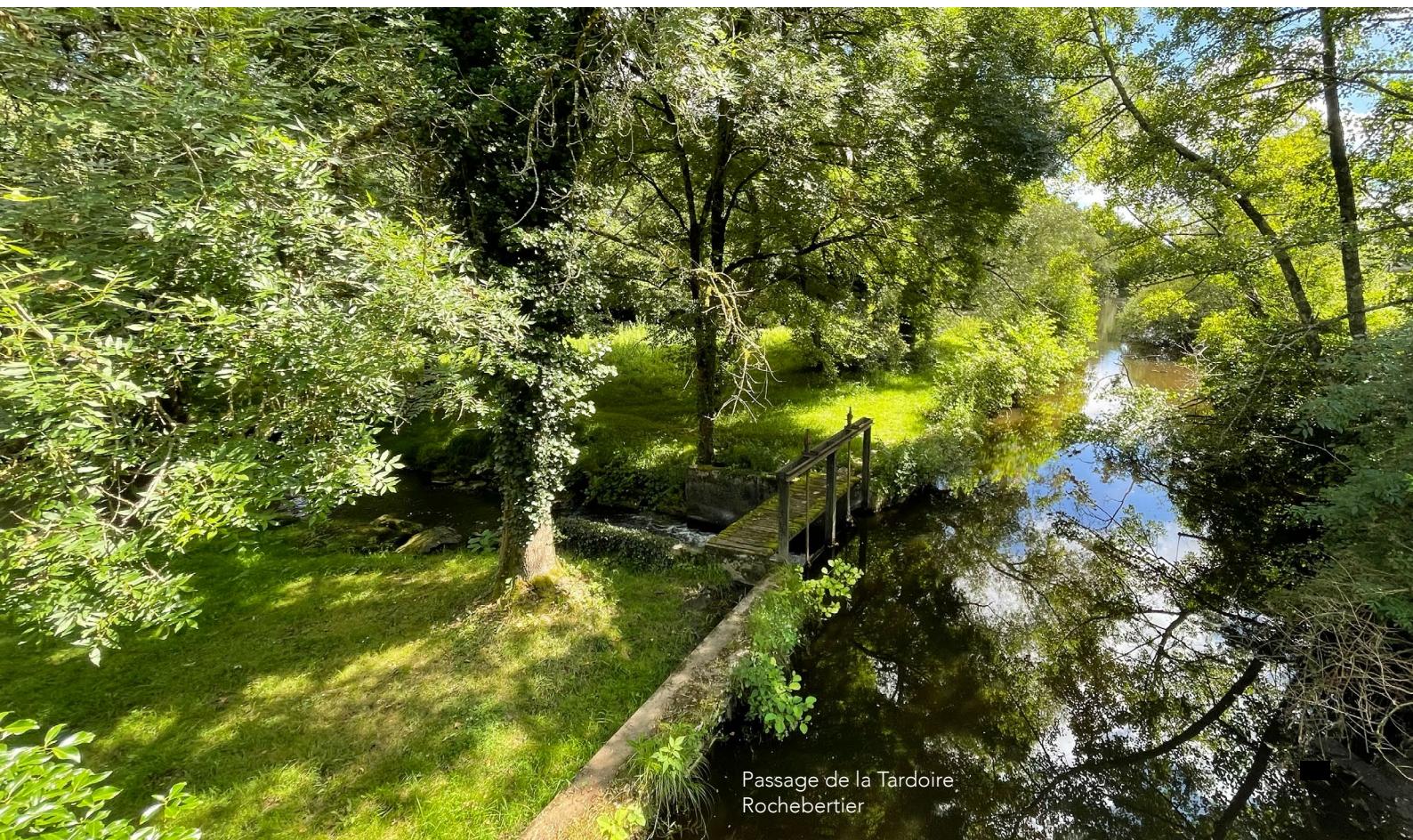
- TOURISME / p.52
- CULTURE / p.58
- VIE ASSOCIATIVE / p.63

#6 / RESSOURCES HUMAINES, FINANCES

- CHFFRES CLÉS RH / p.65
- CFU 2024 (budget principal et budgets annexes) / p.66

RÉALISATION :
service communication

Communauté de communes La Rochebocaud-Porte du Périgord
Crédits photo : © L. Blanquart / CDC La Rochebocaud-Porte du Périgord



Passage de la Tardoire
Rochebertier

/ PRÉSENTATION DU TERRITOIRE /

Située à l'est d'Angoulême (40 min) et aux portes du Périgord Vert, la Communauté de communes Rochefoucauld-Porte du Périgord bénéficie d'un cadre naturel privilégié et préservé, tout en offrant un accès rapide aux grandes agglomérations : Limoges, Bordeaux et la côte Atlantique.

Ce territoire à la fois périurbain et rural s'articule autour de deux pôles de services : La Rochefoucauld-en-Angoumois (4 026 habitants) et Montbron (2 060 habitants), qui concentrent de nombreuses infrastructures et équipements : commerces, salle culturelle, cinéma, piscines d'été, patrimoine remarquable... Un environnement qui permet de concilier facilement vie professionnelle et personnelle dans un cadre de vie attractif.

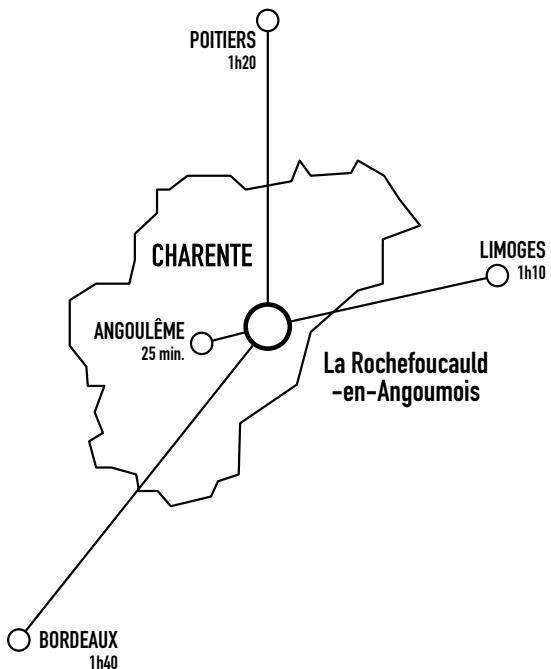
Acteur public engagé dans la transition énergétique et écologique, la CDC regroupe 27 communes (21 882 habitants, 469 km²) et s'appuie sur près de 140 agents. Ces derniers assurent au quotidien la gestion des équipements publics, l'exercice des compétences transférées et la réalisation de projets structurants, garantissant des services de proximité adaptés aux besoins des habitants.

Près de 50 métiers différents y sont représentés : développement durable, économie, cycle de l'eau, aménagement du territoire, entretien du patrimoine bâti et naturel, culture, tourisme, action sociale, éducation, enfance et jeunesse, France services, ainsi que fonctions administratives, techniques et supports.

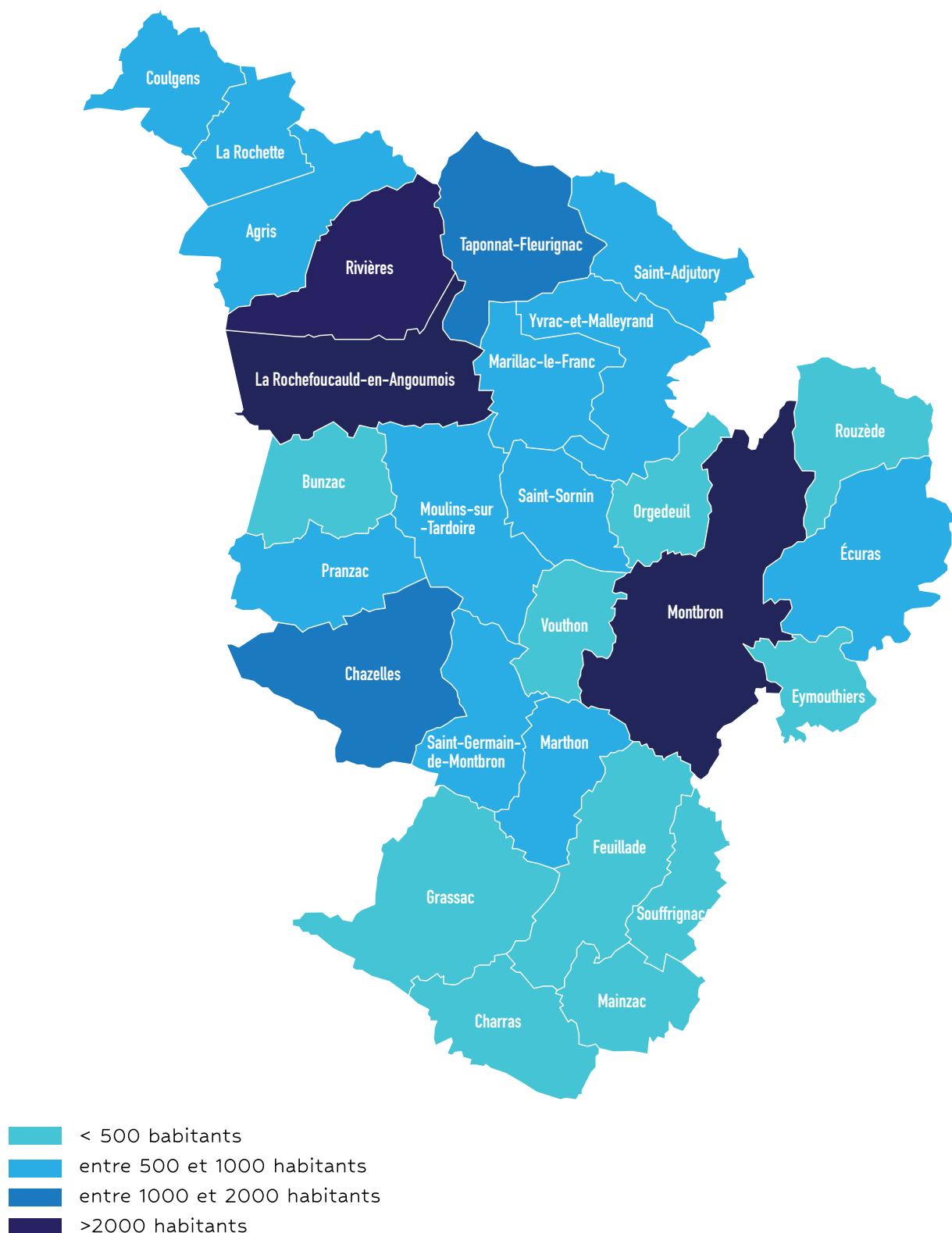
La Communauté de communes conduit actuellement plusieurs projets majeurs : construction d'un nouveau siège communautaire à Montbron, création d'un pôle enfance-jeunesse sur le bassin rupificaldien, et mise en œuvre de programmes répondant aux enjeux de transition, tels que Petites Villes de Demain ou le Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET).

27 communes
21 882 habitants
469 km²

densité moyenne : 46,7 hab/Km²



Cartographie du territoire et densité de population



SOURCE :
Insee / recensement 2022

/ ORGANISATION POLITIQUE ET COMPÉTENCES /

Le Conseil de la Communauté de communes de La Rochefoucauld Porte du Périgord est constitué de 46 élus en exercice.

Il s'est réuni à 9 reprises au cours de l'année 2024.

EXÉCUTIF / VICES-PRÉSIDENTS.ES :

Président :

Jean-Marc BROUILLET

/ Maire de Chazelles

1^{er} Vice-président : **Emmanuel JOUASSIN**

/ Maire d'Yvrac-et-Malleyrand

> délégué au SPANC, aux travaux et au dispositif Petites Villes de Demain

2^{ème} Vice-président : **Viviane BOURGOIN-ZORZOLI**

/ Maire de Rivières

> déléguée à l'enfance et la jeunesse

3^{ème} Vice-président : **Jacky BOUCHAUD**

/ Adjoint au maire de La Rochefoucauld-en-Angoumois

> délégué à l'économie, à la culture et au tourisme

4^{ème} Vice-président : **Patrice BOUTENÈGRE**

/ Maire de Saint-Adjutory

> délégué aux finances et aux ressources humaines

5^{ème} Vice-président : **Gwenhaël FRANÇOIS**

/ Maire de Montbron

> délégué aux affaires scolaires

6^{ème} Vice-président : **Jean-Louis MARSAUD**

/ Maire de La Rochefoucauld-en-Angoumois

> délégué à l'urbanisme et à l'aménagement

7^{ème} Vice-président : **Josiane DEXET**

/ Adjointe au maire de Taponnat-Fleurignac

> déléguée à l'action sociale et la santé

8^{ème} Vice-président : **Patrick BORIE**

/ Maire de Marthon

> délégué au développement durable et aux politiques contractuelles

Cartographie de présence communautaire

(bâtiments, équipements et espaces naturels)



ESPACES NATURELS COMMUNAUTAIRES



L'étang de Landaudrie, Espace Naturel Sensible



La Vallée de la Renaudie, site classé Natura 2000 traversant les communes de Montbron, Rouzède et Écuras.





#1

PÔLE SANTÉ & SOLIDARITÉS

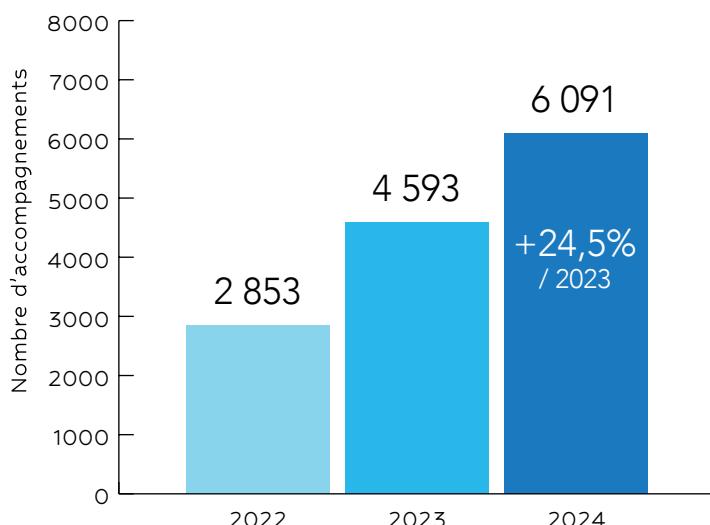


Maison de Santé de Montbron

/ ESPACE FRANCE SERVICES /

Depuis 2022, l'Espace France Services, composé de deux agents et dont les locaux sont basés sur la commune de La Rochefoucauld-en-Angoumois, a vu sa fréquentation doubler. En 2024, le nombre d'accompagnements a atteint 6 091 soit 6,05 % du total des actions menées sur le département de la Charente qui compte 37 agences.

Évolution du nombre d'accompagnements



**France
services**

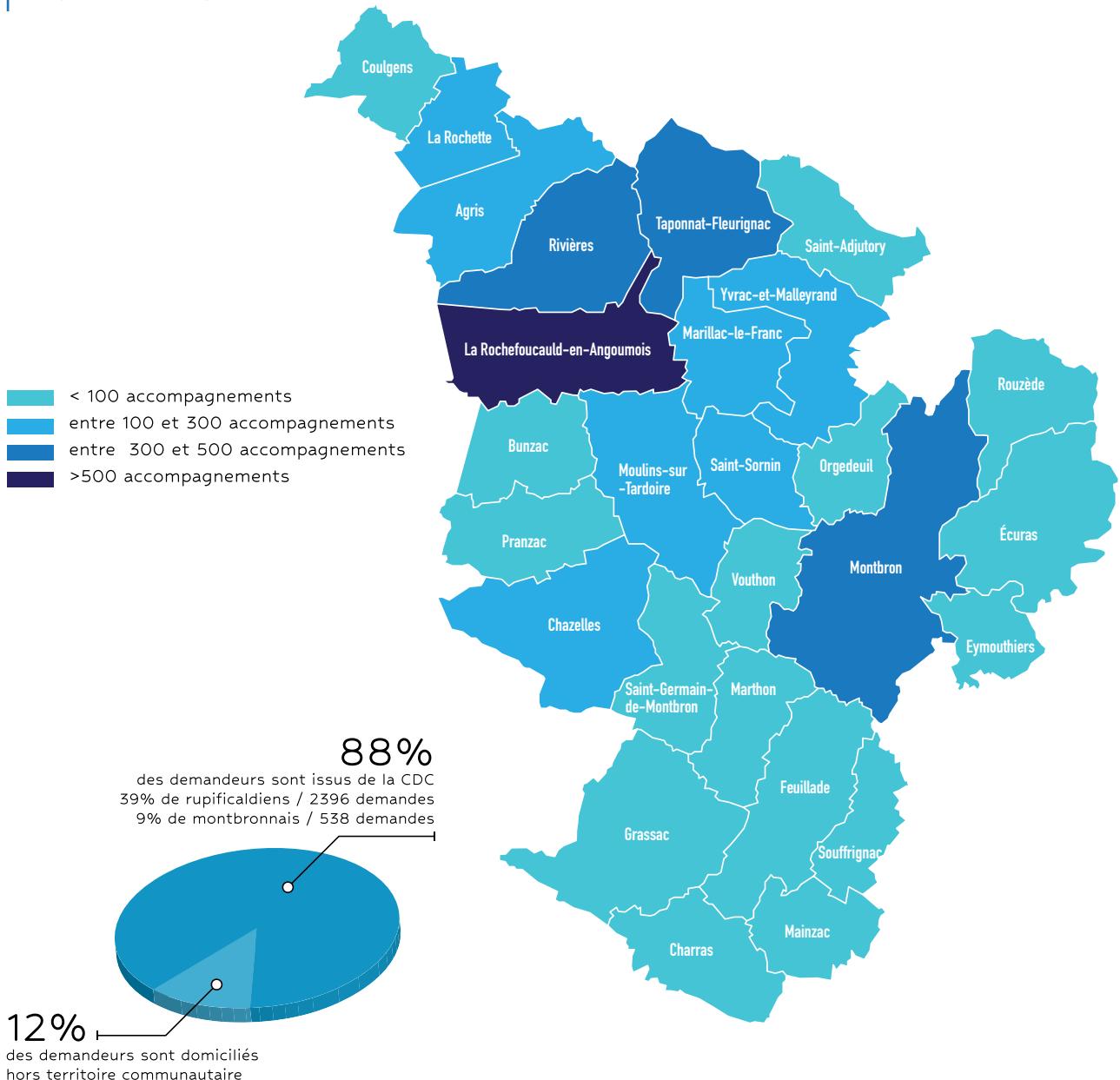
*Liberté
Égalité
Fraternité*

NATURE
DES ACCOMPAGNEMENTS

75 % des demandes sont émises par les + de 55 ans (les + de 65 ans sont les plus nombreux et représentent 43% des demandeurs)

THÉMATIQUE	PARTENAIRE	Nombre
Carte grise / permis / pré-demande de carte d'identité	Ministère de l'intérieur France Titres	1208
Dossier retraite	Assurance retraite - Carsat	1002
Imposition	Finances publiques - DDFIP	987
Santé	Assurance maladie - CPAM	871
Demandes diverses		847
Aides financières famille	Allocations familiales - CAF	357
Demandes administratives secondaires	APMS	278
Emploi	France Travail	191
Rénovation énergétique	France Rénov'	108
Aide financière énergétique	Chèque énergie	88
Dossier retraite / santé / aides financières	Mutualité sociale agricole- MSA	83
Aide juridique administrative	Point justice	52

Répartition géographique des demandeurs



LES PERMANENCES

Afin de gagner en proximité avec les habitants, l'Espace France Services de la communauté de communes organise 3 permanences sur le territoire :

Elles enregistrent un total de 727 demandes soit 12% de l'accompagnement global. La fréquentation est en augmentation constante.

- MONTBRON :

Un agent présent pour deux demi-journées hebdomadaires moyenne supérieure à cinq demandes par permanence ;

- CHAZELLES :

Un agent présent pour une demi-journée hebdomadaire moyenne supérieure à trois demandes par permanence ;

- LA ROCETTE :

Un agent présent pour une demi-journée hebdomadaire moyenne supérieure à deux demandes par permanence.

SATISFACTION DES USAGERS ET TAUX DE RÉALISATION

Avec un taux de satisfaction de 95 %, l'Espaces France Services jouit d'une notoriété très positive et ce, pour plusieurs raisons :

- l'accessibilité
- l'accompagnement personnalisé
- la clarté des informations
- l'amélioration continue : les retours des usagers sont largement pris en compte pour rendre le service toujours plus efficace.

Taux
de réalisation

RÉALISATION	Nbre. d'accompagments	%
COMPLÈTE	5340	88%
PARTIELLE : finalisation en autonomie par l'usager	142	2%
PARTIELLE : l'usager est redirigé vers un partenaire	187	3%
PARTIELLE : nouveau rendez-vous France Services	237	4%
NON RÉALISÉ	7	<1%
NON RENSEIGNÉ	178	3%
TOTAL	6 091	100%



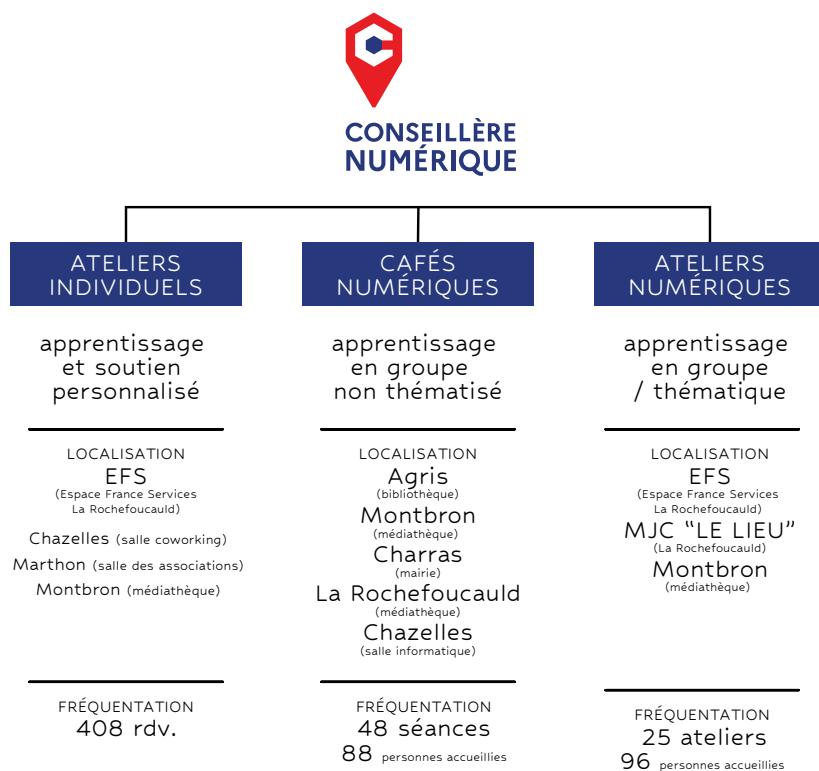
Espace France Services
La Rochefoucauld-en-Angoumois

/ CONSEILLÈRE NUMÉRIQUE /

Pour accompagner la population aux usages numériques, la Communauté de communes missionne sur son territoire une conseillère numérique.

L'agent, titulaire du titre professionnel de "Responsable d'Espace de Médiation Numérique", propose trois ateliers différents balayant des sujets aussi variés que la prise en main des services publics dématérialisés ou l'utilisation sûre d'un smartphone. Cette action est financée par l'État.

LES ATELIERS



LES PARTENAIRES

Afin d'atteindre un public plus large, la conseillère numérique s'associe régulièrement à certains partenaires institutionnels ou associatifs.

Elle est, à titre d'exemple, intervenue au CIDIL¹ auprès des salariés du chantier d'insertion pour les initier à la sécurité informatique et aux dangers du hameçonnage.

Elle a également travaillé avec le Point Jeunes de la communauté de communes, les ALSH, l'ALAE³ de Marthon et enfin l'Ah Toupie⁴ pour sensibiliser les plus jeunes et les familles à une utilisation raisonnée des écrans.

1 - CIDIL : Carrefour Insertion Développement Initiatives Locales

2 - ALSH : Accueils de Loisirs Sans Hébergement

3 - ALAE : Accueils de Loisirs Associés à l'Ecole

4 - L'Ah Toupie : association de développement local à destination des familles

/ SANTÉ

Équipements & contrat local /

LES MAISONS DE SANTÉ ET OFFRE DE SOINS



MONTBRON



LA ROCHEFOUCAULD
RIVIÈRES



CHAZELLES

/MAISON MÉDICALE/

4 généralistes

1 dentiste

1 cabinet infirmier

/ANNEXE/

1 kinésithérapeute

1 ostéopathe

1 podologue

1 dététicienne

Service d'éducation
spéciale et de soins à
domicile

/ANTENNE MARTHON/

1 généraliste

1 cabinet infirmier

1 ostéopathe

5 généralistes

1 médecin gériatrique

2 cabinets infirmiers

1 infirmière ASALEE

1 cabinet de podologie

1 orthophoniste

1 sage femme

1 diététicienne

4 généralistes

1 cabinet infirmier

1 infirmière ASALEE

1 kinésithérapeute

1 ostéopathe

2 psychologues

1 dététicienne

1 sage femme

RÉNOVATION DE LA MAISON DE SANTÉ DE MONTBRON

Au 1^{er} janvier 2019, la maison médicale de Montbron passe sous responsabilité de la Communauté de communes. Bâtie dans les années 70 et propriété de la commune depuis 2006, elle abrite quatre médecins et une dentiste.

Inscrite au projet de santé territorial labellisé par l'Agence Régionale de Santé, elle intègre, en 2023, un projet de rénovation. Ce dernier prévoit une adaptation aux normes d'accessibilité, un renouvellement des installations thermiques et électriques ainsi qu'une mise en sécurité de ses infrastructures. Est également construite une extension d'environ 60 m² destinée à accueillir un espace de vie, une salle de réunions et le bureau de l'infirmière ASALEE. Cette nouvelle construction vise une amélioration de la synergie entre corps médicaux et infirmiers. La zone d'accueil des patients est également repensée pour plus d'ergonomie.

La maison médicale de Montbron est inaugurée le 25 mai 2024.

MONTANT HT TOTAL DES TRAVAUX : 919 446.68 €

DSIL 2020 : 205 156.41

DETR 2021 : 113 428.80 €

REGION : 128 406.60 €

DEPARTEMENT : 63 157 €

DEPARTEMENT COMPLEMENT : 81 198.50 €

COMMUNE DE MONTBRON : 16 660 €

LE CONTRAT LOCAL DE SANTÉ

Le Contrat Local de Santé (CLS), porté par la Communauté de communes La Rochefoucauld Porte du Périgord et l'Agence Régionale de Santé Nouvelle Aquitaine, vise à réduire les inégalités sociales et territoriales.

Son ambition est d'apporter des solutions concrètes en faveur d'une médecine de proximité en cohérence avec les particularités sociales et épidémiologiques du territoire.

Ce plan quinquennal dont les objectifs ont été définis courant 2024 prévoit, en outre, d'agir par la prévention et l'éducation en faveur d'un environnement et d'habitudes de vie favorables à la santé.

Il s'attache également à développer les actions dédiées à l'accompagnement des personnes en perte d'autonomie.

Fait marquant, La Caisse d'Allocation Familiale de Charente participe pour la première fois à l'élaboration d'un CLS. Ce dernier fait en effet largement écho aux actions que l'institution mène déjà sur notre territoire comme le soutien à la parentalité ou encore l'amélioration du cadre de vie des familles.

Le contrat de santé, voté en conseil en fin d'année, sera l'objet d'une cérémonie officielle de signature courant 2025.

PARTENAIRES DU CLS

ARS Nouvelle Aquitaine
Préfecture de la Charente
Académie de Poitiers
Département de la Charente
CPAM de la Charente
CAF de la Charente
MSA des Charentes
Centre hospitalier de La Rochefoucauld
Centre hospitalier Camille Claudel
CPTS Val de Tardoire

GENS DU VOYAGE

En 2024, un médiateur spécialisé dans l'accompagnement des gens du voyage a été recruté pour un an afin de mettre en œuvre le plan d'actions d'accueil tout en favorisant la médiation sociale.

La création de ce poste a permis :

- **la mise en œuvre d'un accompagnement stratégique** : soutien aux orientations communautaires et élaboration d'un guide pratique à destination des élus locaux, en partenariat avec la FNASAT¹.
- **une médiation proactive** : plusieurs rencontres avec les maires ont permis d'instaurer un dialogue entre élus, riverains et gens du voyage.
- **l'élaboration d'un diagnostic de la fréquentation** :
 - "petits passages" :
 - 54 ménages
 - durée moyenne de séjour : 2 semaines
 - "habitants-voyageurs" :
 - de 10 à 17 ménages accueillis à l'année sur le territoire avec variation saisonnière d'effectif.

Principales observations :

- Réduction des zones de stationnement (3 communes contre 11 auparavant) grâce à une implantation tolérée sur certaines zones et l'accueil volontaire de deux communes ;
- effet apaisant dû à la présence d'un médiateur et efficacité des mesures limitatives telles que le labourage des terrains.
- profil socio-économique actuel des habitants-voyageurs montrant une population plus favorisée que certains autres groupes ;
- l'accès aux services est jugé satisfaisant (Espace France Service, Centre social des Alliers à Angoulême...)

Néanmoins une évaluation des besoins en matière de santé et de scolarité reste à approfondir.

Actions de coordination :

Deux comités techniques réunissant élus, services communautaires, préfecture, DDT et acteurs sociaux ont permis de poser le diagnostic et de formuler des préconisations réglementaires.



Livret d'accueil élaboré par la CDC à destination de l'ensemble des maires du territoire.
L'ouvrage précise : le cadre légal, les modalités d'accueil d'un groupe, les procédures d'évacuation et propose un modèle de convention d'occupation temporaire

1 - FNASAT : Fédération Nationale des Associations Solidaires d'Action avec les Tsiganes et les gens du voyage)

#2

ÉCONOMIE
DÉVELOPPEMENT
DURABLE
& POLITIQUES CONTRACTUELLES



Ferme photovoltaïque de la Renaudie

/ ÉCONOMIE /

STRATÉGIE ÉCONOMIQUE

À l'issue d'un travail mené en collaboration avec les élus et les partenaires économiques de l'EPCI, un plan d'action stratégique a été défini. Voté lors du Conseil communautaire du 18 mars, il met l'accent sur quatre orientations majeures :

- **maintenir et conforter le commerce en centre-bourg ;**
- **développer l'accueil de nouvelles activités économiques ;**
- **renforcer les actions en faveur de l'agriculture et de la résilience alimentaire ;**
- **accompagner les entreprises dans leurs démarches d'économie circulaire.**

AIDES ÉCONOMIQUES

En 2024, avait lieu le renouvellement de la convention du SRDEII¹ liant la communauté de communes avec la Région Nouvelle-Aquitaine. Ce schéma permet à l'EPCI d'apporter un soutien financier aux entreprises basées sur son territoire.

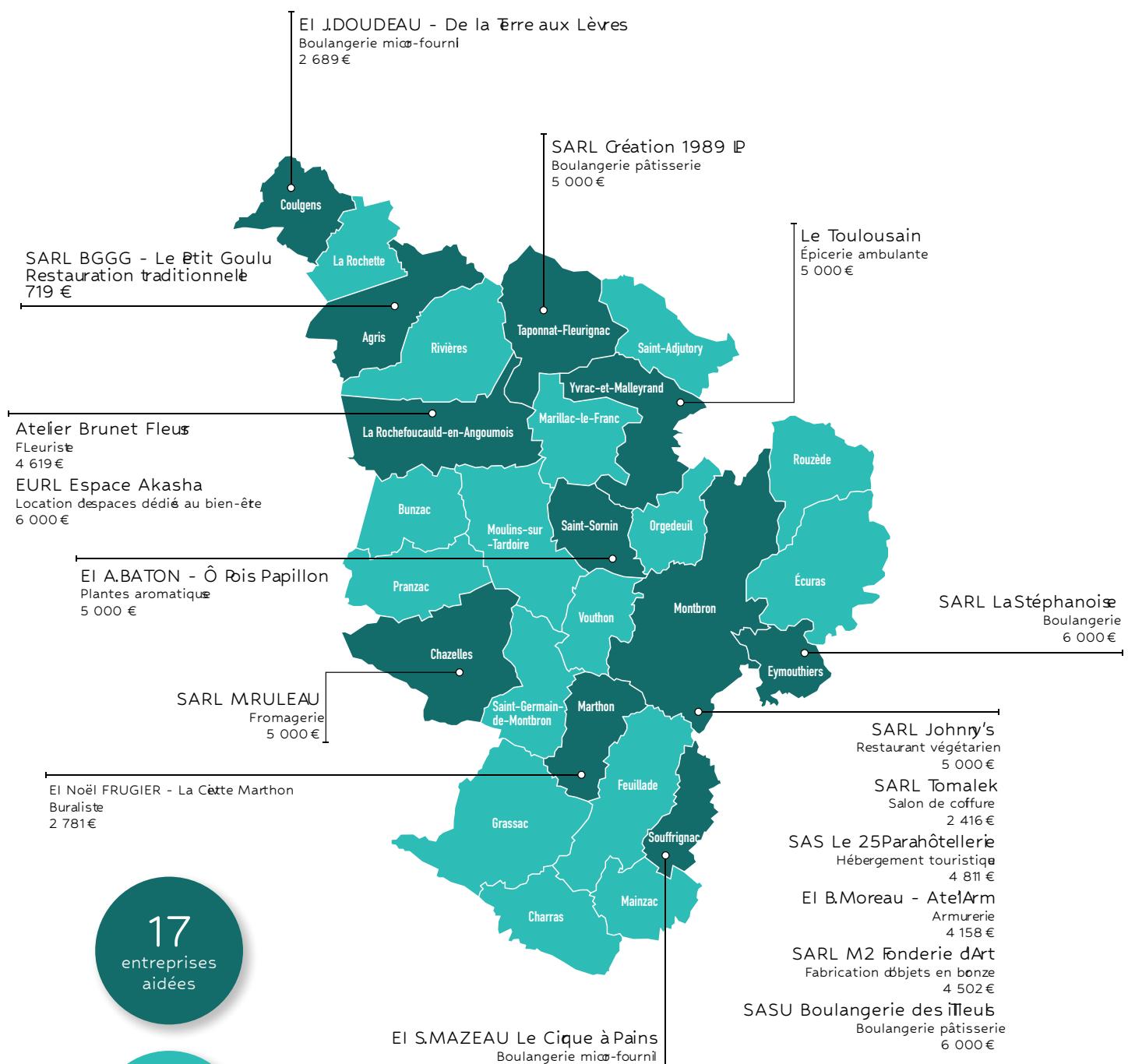
Les règlements prennent en compte les enjeux de la transition écologique. Cela correspond à des conditions d'éligibilité ou à des bonifications. Enfin, les objectifs de cette politique économique doivent contribuer à la mise en œuvre des ambitions de la feuille de route régionale Néo Terra.



¹ SRDEII :

Schéma Régional de Développement Économique, d'Innovation et d'Internationalisation

Montant des aides économiques et lauréats



Montant total des subventions : 74 695 €
(montant moyen : 4 394€)

FORUM PARCOURS & MÉTIERS

La Communauté de communes, engagée en faveur de l'avenir des jeunes de son territoire, a organisé en octobre son tout nouveau **FORUM PARCOURS & MÉTIERS.**

Grâce à la mobilisation de 3 collèges du dispositif CLEE¹ (François Mitterrand basé à Montbron, Jean Rostand et Anne-Marie Martel basés à La Rochefoucauld-en-Angoumois) et de la MFR de Saint-Projet (Maison Familiale Rurale), 217 collégiens de 4^{ème} et de 3^{ème} ont pu bénéficier des récits d'expérience de professionnels du territoire issus de secteurs d'activité très variés : psychologie, médecine, sécurité, ressources humaines, BTP, armement, agriculture, tourisme, petite enfance, assurances, architecture et la liste est encore longue. Ce projet de familiarisation des plus jeunes au monde du travail, a vu le jour grâce au travail collaboratif entre le service économie et le Point Jeunes.

/ DÉVELOPPEMENT DURABLE /

ÉNERGIE

- AUDIT ÉNÉRGÉTIQUE DU PATRIMOINE BÂTI

L'ensemble des bâtiments de l'EPCI a fait l'objet d'un diagnostic énergétique afin de disposer de données précises pour mener à terme la transition énergétique des équipements communautaires (optimisation de la consommation, priorisation dans la rénovation, etc.)

- ÉNERGIES RENOUVELABLES (ENR) :

- . définition et adoption des Zones d'Accélération (ZAEEnR qui recensent les zones considérées comme favorables au développement de projets photovoltaïques, éoliens, etc.) avec élaboration d'une cartographie et rédaction d'une charte de développement ;
- . déploiement encadré des EnR avec prise en compte des nécessités de préservation du foncier agricole, des espaces naturels et des paysages ;
- . création d'un budget annexe pour accompagner financièrement les projets d'autoconsommation collective. L'année 2024 a notamment vu la mise en service de la première installation photovoltaïque sur le toit de l'école de Saint-Sornin (28 kWc).

- RÉNOVATION ÉNÉRGÉTIQUE DU PRIVÉ

La CDC participe au financement du CAUE 16¹ chargé d'assurer le déploiement du service public de la performance énergétique de l'habitat (dispositif France Rénov').

- ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Un inventaire des îlots de Fraîcheur Urbains (IFU) et des lieux de rafraîchissement a été réalisé pour les villes de Montbron et de La Rochefoucauld-en-Angoumois. Collectées et cartographiées par le service "Petites Villes de Demain", les données sont rendues accessibles à la population et aux estivants via le site Open source uMAP.

¹ CAUE 16 : Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement Charente
L'institution tient notamment une permanence mensuelle au niveau de l'Espace France Services.

PLANIFICATION

- LE PLAN CLIMAT-AIR-ÉNERGIE TERRITORIAL (PCAET)

Après un premier diagnostic en 2021 et afin de finaliser la phase d'Évaluation Environnementale Stratégique (EES) de son PCAET, la communauté de communes a entamé en 2024 un travail en collaboration avec le CPIE¹ Périgord Limousin.

- PLAN INTERCOMMUNAL DE SAUVEGARDE (PICS)

L'EPCI accompagne les maires du territoire dans leur obligation légale d'élaboration de Plans Communaux de Sauvegarde (PCS). Elle est aussi en soutien pour la rédaction du Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DISCRIM).

L'objectif de ce dernier est de sensibiliser la population en lui communiquant les gestes aptes à lui permettre de réagir au mieux lors de catastrophes d'origine naturelle ou humaine.

La création de ces divers documents sont autant d'étapes nécessaires et préalables à la création du PICS, plan intercommunal de sauvegarde.

- VALIDATION DU PROJET DE TERRITOIRE

Ce projet est un document cadre rédigé à l'initiative de l'EPCI. Il fait office de guide éclairant l'action publique pour une dizaine d'années dans le cadre de la mise en œuvre d'actions favorisant le développement du territoire.

Signé le 4 novembre 2024, il s'articule autour des 5 axes majeurs suivants :

- **rendre le territoire attractif et accueillant ;**
- **prendre en compte le changement climatique dans les actions de développement durable ;**
- **prioriser la notion de proximité en oeuvrant pour un territoire et des services toujours plus accessibles ;**
- **affirmer les valeurs de solidarités et faciliter l'inclusion ;**
- **renforcer l'identité communautaire et la visibilité institutionnelle de l'inter-communalité.**

ÉCOMOBILITÉ

La Communauté de communes intensifie ses investissements en faveur de l'écomobilité. Une nouvelle borne de recharge de véhicules électriques a été installée sur la commune d'Écuras avec le concours du Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz de la Charente (SDEG 16). Trois nouveaux véhicules électriques (1 citadine, 2 utilitaires) sont également venus grossir la flotte communautaire.

BIODIVERSITÉ

Afin de préserver davantage les espèces protégées et pour faciliter la sédentarisation des insectes pollinisateurs, l'EPCI a procédé à la plantation de 209 arbres fruitiers mellifères. Elle a également permis l'introduction de 1 145 m linéaires de haies et distribué 85 kg de semences aux communes.

Concernant les zones humides, des travaux ont été entrepris pour stabiliser les berges de l'Étang de Landaudrie. La Tardoire a aussi fait l'objet d'aménagements visant à limiter les risques d'innondation en aval de la rivière. Les interventions ont été réalisées par le SYBTB¹.

Enfin, la Communauté de communes a renouvelé, fin 2024, sa labellisation Territoire Engagé pour la Nature (TEN) au regard de l'ensemble de ses initiatives en faveur de la préservation de l'environnement.

¹ SYBTB : Syndicat d'Aménagement des rivières du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonneure

RÉDUCTION DES DÉCHETS - ÉCONOMIE CIRCULAIRE

- ACTIONS EN FAVEUR DE LA RÉDUCTION DES DÉCHETS

La cuisine centrale de la Communauté de communes est engagée depuis plusieurs années dans la lutte contre le gaspillage alimentaire. Son équipe s'active pour réduire au quotidien la part du reste à manger dans les assiettes. Les résultats enregistrés en 2024 sont probants avec une moyenne de 10g de déchets par repas et par enfant soit 8 fois moins que la moyenne nationale. Le succès de la démarche s'explique par une cuisine variée, fraîche, nutritive et servie à table en quantités raisonnables pour limiter au maximum les pertes. Les restes alimentaires sont collectés et servent, à titre non marchand, de nourriture à des animaux d'élevage.

Concernant le nettoyage des locaux et des équipements communautaires, l'acquisition de nettoyeurs vapeur a permis une réduction significative du rejet d'emballages plastiques issus de l'utilisation de produits d'entretien. Cette action s'inscrit dans la continuité du dispositif "J'agis pour réduire" conçu par Calitom.

- RÉEMPLOI DES FOURNITURES ADMINISTRATIVES

En 2024, le centre de gestion de la Charente a fait intervenir un de ses agents pour procéder au tri de l'ensemble des archives de l'EPCI. Les fournitures réutilisables ont été redistribuées dans les services.

A été également décidée la prolongation de la durée d'utilisation des biens meubles et informatiques. Réemployer et réparer le mobilier ou le matériel existant permettent d'éviter de nouveaux achats tout en entraînant des économies budgétaires et de ressources.

Insecte pollinisateur / Orgedeuil



/ POLITIQUES CONTRACTUELLES /

La contractualisation désigne les conventions passées entre des instances telles que l'Europe, les agences de l'Etat ou encore les collectivités territoriales avec des territoires de projet, pour la réalisation d'objectifs définis conjointement.

L'EUROPE

Dans le cadre de la programmation européenne 2021-2027, le territoire de l'Angoumois regroupant la Communauté de communes La Rochefoucauld Porte du Périgord et Grand Angoulême a déposé une candidature pour bénéficier de fonds européens. Cette candidature a été sélectionnée par la région Nouvelle-Aquitaine, autorité de gestion des fonds européens.

A été ainsi constitué le Groupe d'Action Local de l'Angoumois (GAL) dont la programmation est fondée sur une approche multi-fonds.

FEADER (Fonds européen agricole pour le développement rural) LEADER (Liaison Entre Action de Développement de l'Economie Rurale).	1 259 100 €
FEDER (fonds européen de développement régional) L'Objectif Stratégique 5 (OS 5) intitulé : une Nouvelle Aquitaine qui accompagne ses territoires pour répondre à leurs défis économiques, sociaux et environnementaux avec un volet rural et un volet urbain.	2 941 246 €
TOTAL	4 200 346 €

Les membres du GAL sont des partenaires publics et privés représentatifs des acteurs socio-économiques du territoire. Ils définissent la stratégie et sélectionnent les projets en cohérence avec elle.

L'année 2024 marque le début de programmation.

Au total 14 projets ont été présentés pour une enveloppe prévisionnelle de 446 377€.

L'EPCI a obtenu validation pour les projets suivants :

- **aménagement de l'ancienne école de Vouthon pour accueillir Cabrioles ;**
- **construction du futur siège de l'EPCI (tranche 1) ;**
- **construction du futur pôle enfance jeunesse (tranche1) ;**
- **acquisition de matériel pour la cuisine centrale.**

L'ÉTAT

- CONTRAT PLAN ÉTAT-RÉGION (CPER) 2021-2027

L'EPCI est toujours en attente d'une réponse pour le dossier des Terrasses de la Tardoire, projet d'envergure de réhabilitation d'une friche industrielle.

- CONTRAT DE RÉUSSITE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE

Il permet au bloc communal (communes et EPCI) de définir avec les services de l'Etat les projets prioritaires du territoire pouvant être financés notamment par le fonds vert.

Un nouveau contrat courant jusqu'en 2026 a été signé suite à la transmission d'un bilan des actions menées sur la période couverte par l'accord précédent.

- PETITES VILLES DE DEMAIN (PVD)

Le poste de la cheffe de projet est financé à hauteur de 75 % par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires.

Sa mission est d'accompagner les projets de développement des communes de La Rochefoucauld et de Montbron.

Grâce au dispositif, 4 projets ont pu être financés à hauteur de 65 % (50 % Banque des Territoires, 15 % Département) :

- **l'étude de potentialité commerciale de l'EPCI ;**
- **l'étude paysagère de la résidence "La Courtille" à La Rochefoucauld ;**
- **la révision du périmètre de protection de la source d'eau potable de Fontgrive, à Montbron ;**
- **l'étude sonore à Montbron.**

- LE CONTRAT D'OBJECTIF DU TERRITOIRE (COT)

Signé avec l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), il permet à l'EPCI de décrocher des financements pour des actions en lien avec la transition écologique.

En 2024, 75 000€ ont abondé le budget production d'EnR.

LA RÉGION

- CONTRAT DE DEVELOPPEMENT ET DE TRANSITIONS 2023-2025

Regroupe les EPCI de La Rochefoucauld-Porte du Périgord et de Grand Angoulême. En 2024, la Région a notamment soutenu le projet de restauration de l'église Saint-Martin à Marthon.

Elle finance également à hauteur de 40% d'un mi-temps le poste de dévelopeur économique.

LE DEPARTEMENT

- CONTRAT D'INVESTISSEMENT 2022-2024

Le Département a participé financièrement pour un montant total de 313 000€ dans le cadre de deux projets portés par l'EPCI :

- **la construction du futur siège de l'EPCI (tranche 1) ;**
- **la construction du futur pôle enfance jeunesse (tranche 1).**



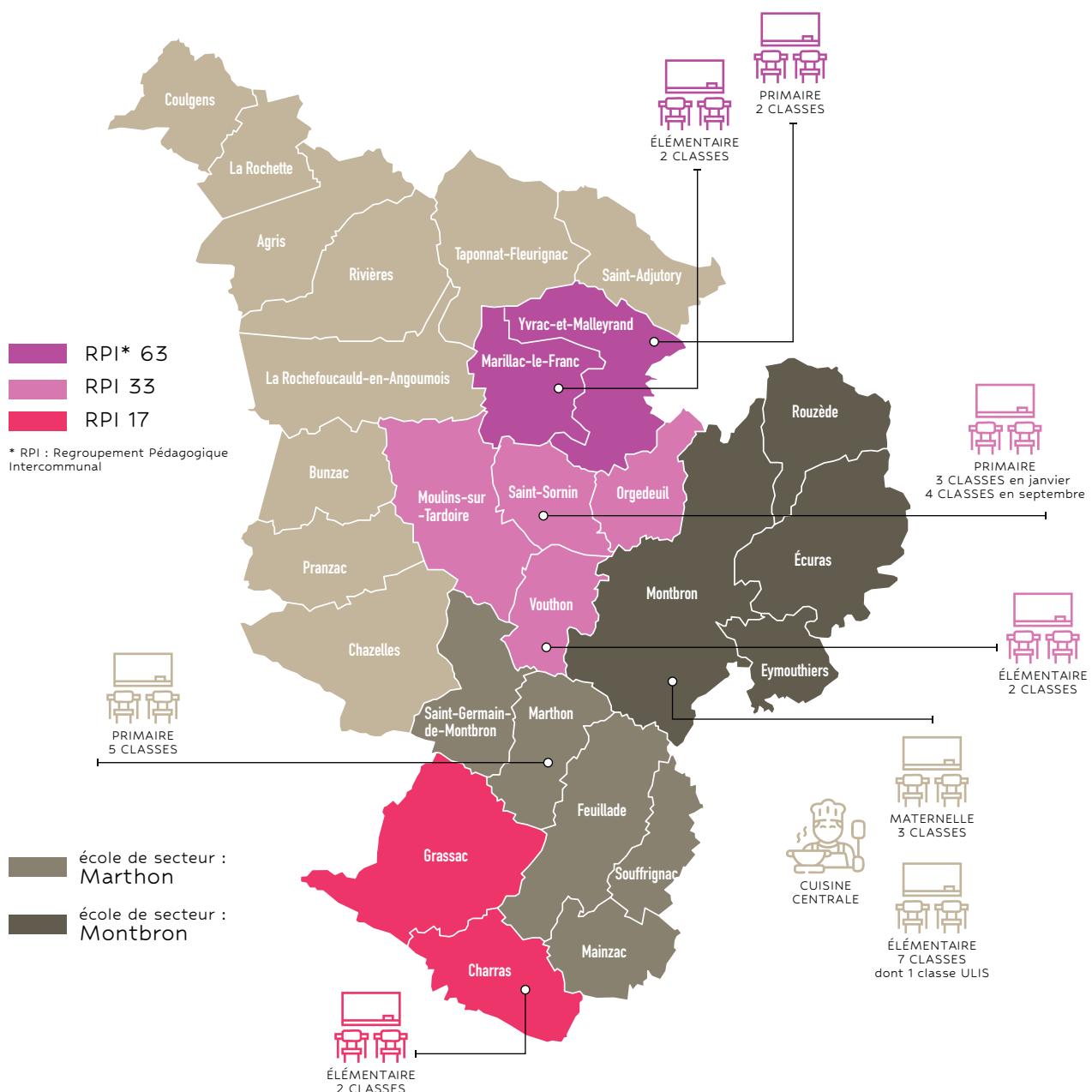
#3

SCOLARITÉ JEUNESSE & PETITE ENFANCE

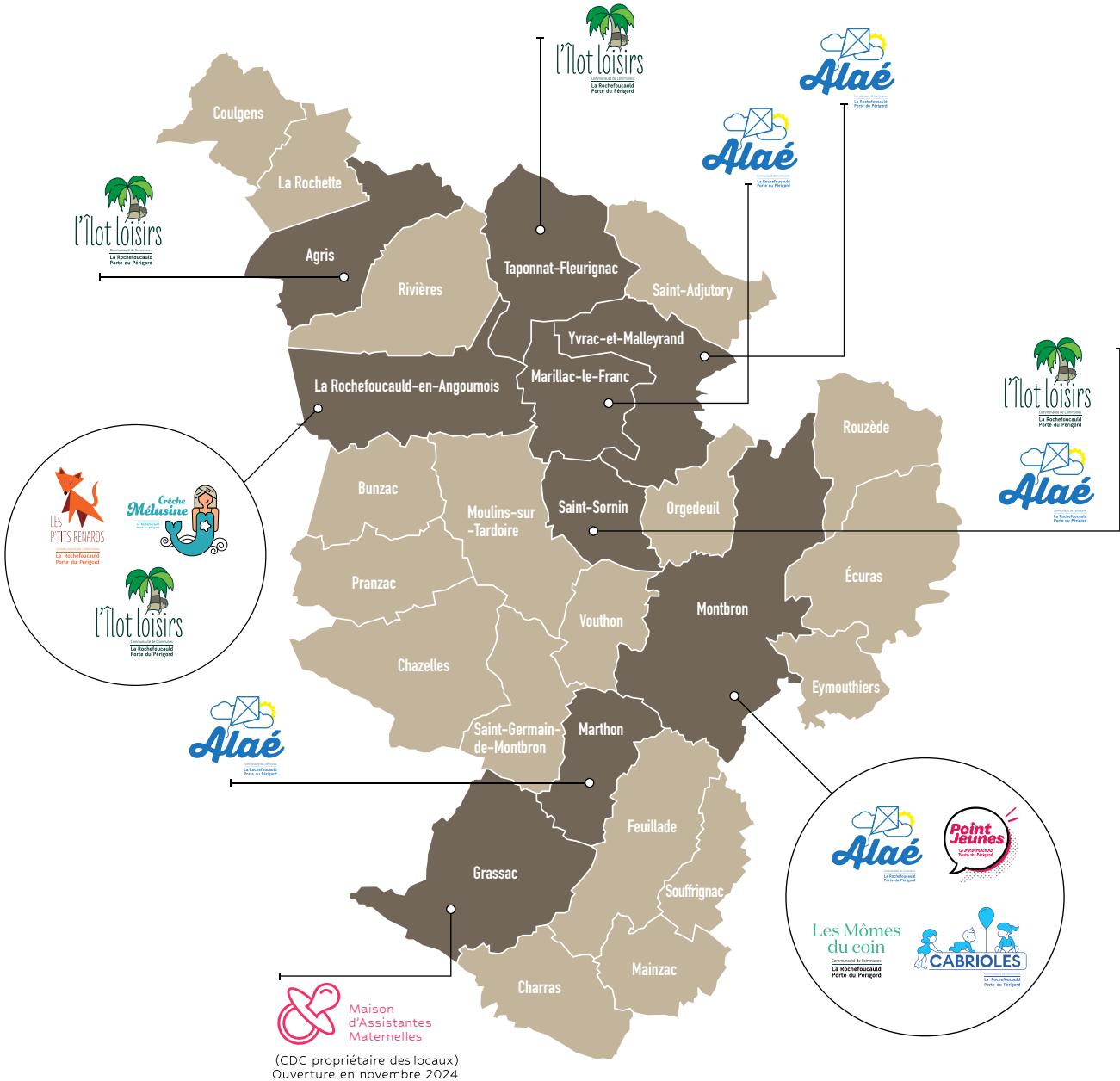


École de Saint-Sornin

Cartographie des écoles communautaires



Cartographie des structures enfance et jeunesse



L'ALSH l'Îlot Loisirs est intervenue sur la commune d'Agris de janvier à juillet.
La structure est aussi active pendant la période estivale sur Taponnat-Fleurignac et de septembre à décembre sur Saint-Sornin.

L'ALAÉ d'Yvrac et Malleyrand a été active de janvier à juillet

Le RPEI les P'tits Renards est en itinérance sur les communes de Saint-Sornin, Taponnat, Chazelles et Rivières.

Désignation et nature
des structures



Accueil de loisirs associé à l'école



Les Mômes
du coin
Centre d'accès à la petite enfance
La Rochefoucauld
Porte du Périgord

ALSH
(Accueil de Loisirs Sans Hébergement)



Crèche



Micro-crèche

LAEP (lieu d'accueil enfant-parent)

RPE (Relais Petite Enfance)



RPEI

(Relais Petite Enfance Itinérant)



ALSH (accueil d'enfants de 11 à 17 ans)



/ FRÉQUENTATION DES STRUCTURES ENFANCE & JEUNESSE /

ALSH extrascolaire petites et grandes vacances

	2023	2024
Nombre d'enfants accueillis	593	854
Nombre d'heures de présence enfants	65795	72836
Nombre d'enfants AEEH	23	29

La fréquentation connaît une belle hausse pour l'année 2024. Les raisons de ce succès, notamment chez les 9/14 ans, sont principalement la qualité de l'accueil et des séjours proposés. Une meilleure gestion des listes d'attente a également eu un effet positif sur les adhésions.

ALSH periscolaire + ALAE semaine scolaire

	2023	2024
Nombre d'enfants accueillis	803	945
Nombre d'heures de présence enfants	139076	133791
Nombre d'enfants AEEH	24	26

On note une légère baisse de la demande. Au vu de la complexité des modalités de prise en charge, certains parents font face à des difficultés logistiques pour récupérer leurs enfants.

LAEP / Cabrioles

	2023	2024
Nombre de séances	45	44
Nombre de parents différents accueillis	41	51
Nombre d'enfants différents accueillis	35	49

L'activité se maintient en 2024 marquée par une légère augmentation de la fréquentation.

MICRO CRÈCHE / Cabrioles

	2023	2024
Nombre de jours d'ouverture	80	80
Nombre d'enfants accueillis	21	33
Enfants vivant sous le seuil de pauvreté inscrits	12	15

Plus de 10 nouveaux pensionnaires en 2024
L'attractivité de la micro crèche continue de se renforcer.

RPE / Cabrioles

	2023	2024
Nombre de familles ayant eu bénéficié d'au moins une information individuelle	47	55
Nombre d'assistantes maternelles ayant bénéficié d'au moins une information individuelle	19	21
Nombre d'enfants différents accueillis	57	54

La fréquentation des familles a augmenté. Il en va de même pour les assistantes maternelles qui, cependant, sont venues accompagnées de moins d'enfants.

RPEI - les P'tits Renards

	2023	2024
Nombre de familles ayant bénéficié d'au moins une information individuelle	62	49
Nombre d'assistantes maternelles ayant bénéficié d'au moins une information individuelle	35	28
Nombre d'enfants différents accueillis	98	102

Le RPEI intervient sur les communes de Saint Adjutory, La Rochefoucauld, Taponnat-Fleurignac et Rivières.

CRÈCHE MÉLUSINE

	2023	2024
Nombre de jours d'ouverture	231	229
Nombre d'heure de présence enfants	78215	73860
Nombre d'enfants inscrits	87	89
Enfants vivant sous le seuil de pauvreté inscrits	19	33

Un nombre croissant de familles nécessitant un accompagnement à la parentalité sont envoyées la Maison des Solidarités du Département..

/ FAITS MARQUANTS 2024 /

MAM DE GRASSAC ET ÉCOLE DE SAINT-SORNIN

Suite à la fermeture définitive de la classe de Grassac en juillet 2023, le nombre d'écoles communautaires est passé à 8. Le site de Charras accueille aujourd'hui le RPI local.

Afin de valoriser et de donner une nouvelle vie au patrimoine laissé vacant, la Communauté de communes a entrepris des travaux de rénovation avec, pour projet, l'ouverture au sud du territoire d'une Maison d'Assistantes Maternelles (MAM).

Grâce à la combinaison d'une réhabilitation réussie, de porteuses de projets motivées et de l'obtention de l'agrément de la PMI, 8 nouvelles places d'accueil pour la petite enfance ont pu être créées sur un secteur jusqu'alors dépourvu de ce genre d'accueil.

En parallèle, la dernière phase de réhabilitation de l'école de Saint-Sornin s'est finalisée. Des travaux d'agrandissement ont permis d'accueillir l'ensemble du RPI 33. Il regroupe désormais, sur 6 classes, les élèves de primaire des communes de Vouthon, Moulins sur Tardoire, Orgedeuil et Saint-Sornin.

Les nouveaux locaux ont été inaugurés et mis en service en septembre 2024.

RÉORGANISATION DES ACCUEILS DU MERCREDI

Suite à des difficultés d'ordre logistique et des problèmes de disponibilité des locaux scolaires communaux, L'ALSH "L'îlot loisirs" a mis fin, dès le mois de juillet, à ses activités sur la commune d'Agris.

Afin de maintenir sa capacité d'accueil, un dispositif a été élaboré en combinant un accueil matin et soir à la salle des fêtes de Rivières et la mise en place d'une navette à destination de l'école communautaire de Saint-Sornin choisie pour les activités en journée.

Cette situation devrait se simplifier avec l'ouverture en 2027 du futur pôle enfance prévu sur La Rochefoucauld-en-Angoumois.

SIGNATURE DE LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE (CTG) EN MARS 2024

La CTG est un accord-cadre politique signé entre la Caf et l'intercommunalité. Son principal objectif est la définition d'un projet social de territoire offrant une vision commune de développement et l'élaboration d'une offre de services coordonnée.

Effective jusqu'en 2028, elle vise tout particulièrement le maintient, voire la création de places d'accueil pour les 0-11 ans.

Elle ambitionne également le renforcement de l'attractivité vis à vis des familles et des professionnels de l'enfance. Enfin, elle envisage la mise en place d'actions en faveur de la continuité éducative.

LE PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE (PEDT)

Le PEDT, créé à l'initiative de la Communauté de communes , prévoit prioritairement la création d'activités sur le temps périscolaire en faveur des jeunes des écoles primaires. Il constitue également un espace de dialogue entre acteurs éducatifs locaux qu'ils soient ou non sous compétence communautaire. Écoles, collèges, associations mais aussi familles peuvent ainsi travailler à une meilleure communication, à une combinaison des compétences et à l'élaboration, en transversalité, de projets innovants et en cohérence avec les spécificités du territoire.

Les axes stratégiques majeurs du projet sont :

- faciliter le vivre ensemble ;
- proposer un encadrement pour chaque temps de l'enfant et mettre en œuvre les moyens pour maximiser l'inclusion des jeunes ;
- développer la conscience et l'action citoyenne ;
- œuvrer au bien-être de l'enfant (environnement, santé ;
- favoriser l'enrichissement intellectuel et culturel dans une logique de parcours.

Un programme d'actions a été édité pour l'année scolaire 2024/2025.

Y ont été inscrits des objectifs opérationnels pour chaque axe avec critères d'évaluation et calendrier prévisionnel.

Un comité de pilotage établi en mai 2024 a permis une présentation de ce programme à l'ensemble des acteurs éducatifs concernés. Des rencontres d'animation du réseau ont également été organisées en juin et en octobre.

Les jeux olympiques ont constitué un thème privilégié pour l'année 2024, donnant lieux à de nombreuses animations.

Cette grande célébration de la pratique sportive a permis d'amplifier le travail en réseau des ALSH et touché un public extrêmement large allant des tout -petits aux adolescents.

LA "FABRIK À DÉKLIK"

En octobre 2024, l'EPCI et la commune de Montbron ont accueilli, pour la première fois en Charente, la Fabrik à Déklik.

Pendant trois jours, une quarantaine d'adolescents et de jeunes adultes ont participé à un programme d'activités dédié au développement personnel.

À travers différents parcours thématiques — slam, théâtre, entrepreneuriat social, sport et coopération — les participants ont pu explorer leur potentiel, dépasser leurs inhibitions tout en échangeant avec des entrepreneurs locaux engagés dans des démarches socialement et environnementalement responsables.

Soutenu par de nombreux partenaires, dont le ministère de l'Éducation nationale, les Missions Locales, la Caf de Charente ou encore l'Agence du Service civique, l'événement a notamment permis au Point Jeunes, porteur du projet, de renforcer son réseau partenarial, optimisant ainsi sa capacité à accompagner et orienter efficacement son public.

SOUTIEN À LA PARENTALITÉ

Le LAEP et RPE Cabrioles ainsi que le RPEI organisent toute l'année de nombreux temps forts à destination des professionnels de la petite enfance et, bien sûr, des parents. Une collaboration suivie avec l'Udaf de Charente a été mise en place permettant la tenue d'ateliers de qualité en lien avec la parentalité. L'objectif est d'apporter une meilleure compréhension de l'univers de l'enfant, de ses capacités cognitives, sensorielles et émotionnelles et des actions à mettre en œuvre pour faciliter son éveil. Fait marquant de l'année 2024 et illustration de l'utilité sociale des deux structures, on note une fréquentation en forte hausse des familles vivant sous le seuil de pauvreté.

LABELLISATION DE LA CUISINE CENTRALE

L'EPCI a engagé les démarches nécessaires à l'obtention d'une labellisation Ecocert pour sa cuisine centrale. Un diagnostic de fonctionnement devant permettre de vérifier les conditions d'éligibilité à cette certification a été engagé fin 2024.

En attendant les conclusions de cet audit, la cuisine centrale s'efforce de travailler dans le sens de la loi Égalim en incorporant davantage de produits issus de l'agriculture biologique locale dans ses préparations.

La filière est encore en court de développement sur notre territoire ce qui génère quelques difficultés pour trouver l'approvisionnement suffisant pour préparer les 550 repas journaliers servis en temps scolaire.

TRAVAUX DE MISE AUX NORMES DE LA CUISINE CENTRALE

En 2024, la cuisine centrale a fait l'objet d'un contrôle des services de la DDETSP¹ la contraignant à des travaux de mise aux normes coûteux.

Des rencontres régulières ont été instaurées pour mieux préparer l'avenir du service de restauration.

En outre, un problème structurel relatif au plancher des locaux a ralenti les évolutions souhaitées de mise aux normes. Une réflexion a dû être menée en urgence pour définir un calendrier de travaux adéquat et efficace.

ÉLÉMENTS FINANCIERS CLÉS 2024

Crèche Mélusine : 852 926€

Recettes :

460 816€ de la CAF,

19 506€ de la MSA et de la Région

116 794€ de participation familles

Micro crèche Cabrioles : 48 007€

Recettes :

39 311€ de la CAF,

1 020€ de la MSA

3 894€ de participation familles

LAEP Cabrioles : 10 820€

Recettes :

6 023€ de la CAF

RPE Cabrioles : 26 249€

recettes :

20 766€ de la CAF

RPEI les P'tits Renards : 60 140€

recettes :

35 616€ de la CAF

ALSH mercredi et ALAE (semaines scolaires) : 778 262€

recettes :

230 675€ de la CAF,

5 290€ de la MSA

140 900€ de participation familles

ALSH extrascolaires (vacances) : 607 177€

recettes :

102 636€ de la CAF,

2 092€ de la MSA

13 800€ de l'Etat (dispositif « colo apprenante »)

112 483€ de participation familles

Le BibliamBD Bulle de passage
à Taponnat (ALSH les Mômes du Coin)



#4

AMÉNAGEMENT, PATRIMOINE ET EAU



Travaux du nouveau siège

/ PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL /

LE PLUi

Deux Plans Locaux d'Urbanisme intercommunaux coexistent sur le territoire. Ils sont hérités des deux anciennes Communauté de communes Bandiat-Tardoire et Seuil-Charente-Périgord.

A) Périmètre ex Bandiat-Tardoire

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal ex Bandiat-Tardoire a été approuvé le 31 janvier 2022.

Deux projets majeurs concernés :

- LE FUTUR PÔLE ENFANCE / JEUNESSE

Une procédure de déclaration de projet n°1 a reçu l'approbation du conseil communautaire en mars 2024. Elle concernait la création d'un pôle enfance/jeunesse¹ sur le site de l'ancienne ferme de "l'Assesseur" acquise par la CDC sur la commune de La Rochefoucauld-en-Angoumois.

L'opération a nécessité la requalification d'un zonage As (Agricole soumis au règlement du SPR) en UEs (Équipements publics soumis au règlement du SPR).

- LE DÉVELOPPEMENT DE L'ENTREPRISE ÉLICIT PLANT

Une procédure de révision allégée n°1, prescrite en 2023, envisageait une dérogation à la loi Barnier pour la zone d'activités de Saint-Projet. Son objectif était de permettre à Elicit Plant, entreprise de bio-ingénierie, de relocaliser une part de ses activités sur la zone des Hauts du Bandiat.

Dans l'attente du projet précis de l'entreprise, la procédure a été gélée.

B) Périmètre ex Seuil-Charente-Périgord

Le PLUi Seuil-Charente-Périgord a été prescrit le 15 juin 2015 avant la fusion des deux anciens EPCI. Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), document cadre a été débattu en Conseil communautaire le 30 septembre 2024. Il prévoit 22 hectares en extension urbaine dont 15 dédiés à l'habitat, 4 à 5 à l'activité économique et 2 à 3 aux équipements et au tourisme.

Le PADD est divisé en 3 axes, eux-mêmes divisés en orientations :

Axe 1 : Préserver l'identité rurale du territoire

- Orientation 1 : valoriser les caractéristiques paysagères du territoire ;
- Orientation 2 : protéger un patrimoine environnemental sensible ;
- Orientation 3 : soutenir une agriculture et une sylviculture adaptées au territoire.

Axe 2 : Affirmer les dynamiques locales

- Orientation 1 : créer les conditions favorables à une stabilité démographique ;
- Orientation 2 : promouvoir une offre d'emploi locale ;
- Orientation 3 : affirmer l'identité touristique du territoire ;

Axe 3 : Structurer un développement qualitatif

- Orientation 1 : définir un projet d'accueil de la population en lien avec l'armature territoriale ;
- Orientation 2 : soutenir le dynamisme du centre-ville et des centres-bourgs ;
- Orientation 3 : organiser l'offre d'emploi et l'offre touristique ;
- Orientation 4 : accompagner qualitativement l'urbanisation.

Ce projet du PLUi sera arrêté en septembre 2025.
Son approbation devrait intervenir à l'automne 2026.

COMMISSION LOCALE DES SITES PATRIMONIAUX REMARQUABLES (CLSPR)

Le territoire possède deux sites patrimoniaux remarquables sur les communes de La Rochefoucauld-en-Angoumois et de Saint-Projet.

Afin de faciliter la protection patrimoniale et paysagère de ces sites, la CDC a décidé de relancer en 2024 la CLSPR. Cette commission se réunira à minima une fois par an pour assurer un suivi des sites patrimoniaux remarquables et des projets d'urbanisme pouvant les impacter.

ÉLABORATION DES PÉRIMÈTRES DÉLIMITÉS DES ABORDS

La Communauté de communes a également lancé, en 2024, une procédure d'élaboration des Périmètres Délimités des Abords autour des monuments inscrits ou classés de son territoire.

Elle entend ainsi définir des zones autour de certains monuments, bâtiments, sites classés ou inscrits pour garantir leur visibilité et préserver leur valeur patrimoniale. Le projet prévoit une démarche d'information des municipalités concernées et le recrutement d'un bureau d'étude. Il concernera dans un premier temps, le périmètre ex Bandiat-Tardoire car il est momentanément le seul à bénéficier d'un document d'urbanisme approuvé.

Fin 2024, l'EPCI était toujours en attente de la réponse des Architectes des Bâtiments de France.

Vue sur les toits de la haute ville de Montbron



/ APPLICATION DU DROIT DES SOLS /

MISSIONS

Le service d'Autorisation du Droit des Sols (ADS) propose son expertise technique aux communes ayant conservé la compétence de délivrance des autorisations d'urbanisme et disposant d'un document d'urbanisme (PLUi, PLU, CC). Elles sont 19 :

Agris, Bunzac, Charras, Chazelles, Coulgens, Écuras, Grassac, La Rochefoucauld-en-An-goumois, La Rochette, Marillac-le-Franc, Montbron, Moulins-sur-Tardoire, Pranzac, Rivières, Saint Adjutory, Saint Germain-de-Montbron, Saint Sornin, Taponnat et Yvrac et Malleyrand.

(les 8 communes restantes relèvent du Règlement National d'Urbanisme (RNU). Leurs dossiers sont instruits par la Direction Départementale des Territoires.)

Bien que le service assure l'instruction des dossiers, les maires demeurent les seuls signataires et décisionnaires des demandes.

Depuis janvier 2024, le service instruit également les demandes d'autorisations d'enseignes pour l'ensemble des 27 communes du territoire.

Les principales missions de l'ADS sont :

- instruire les demandes d'autorisations d'urbanisme :

permis de construire, déclarations préalables, certificats d'urbanisme, permis d'aménager, permis de démolir, autorisations d'enseignes...

- conseiller et accompagner les communes qu'il s'agisse du Règlement National d'Urbanisme (RNU) ou des documents locaux d'urbanisme) ;

- vérifier la conformité des projets (dans le cadre du contrôle de légalité et des autorisations) ;

- assurer une veille réglementaire et informer les communes des évolutions législatives et juridiques liées à l'urbanisme et à l'application des règles d'occupation des sols ;

- promouvoir la dématérialisation :

accompagner les usagers et les communes dans la transition numérique, notamment avec l'utilisation de la plateforme Plat'AU et les solutions numériques disponibles pour la saisine des demandes.

NOMBRES D'ACTES

Pour 2024, le volume global des demandes traitées est de 1535 dossiers, soit une baisse de 4,8% par rapport à l'année précédente.

(L'activité du service est prise en compte sur la période allant du 31 décembre 2023 au 30 novembre 2024. Ce choix de période correspond au cadre de la facturation annuelle, permettant une cohérence entre l'évaluation quantitative et les enjeux financiers associés.)

Malgré cette baisse, le montant total à facturer aux communes a augmenté, passant de 117 308,06€ en 2023 à 121 040,53€ en 2024. Cette hausse est principalement expliquée par l'intégration de la cotisation Sofaxis (organisme d'assurance) auparavant inscrite au budget général de la CDC. Cette cotisation, d'un montant de 7 709€ pour 2024, sera désormais imputée au budget ADS impactant directement le calcul du prix de l'acte pour les communes.

Répartition des actes

NATURE DE L'ACTE	NOMBRE
AP	15
CUa	615
CUb	58
DP	663
DPlot	4
PA	9
PC	79
PCmi	82
PD	10

AP : Autorisation Préalable d'enseigne

CUa : Certificat d'Urbanisme d'information

CUb : Certificat d'Urbanisme opérationnel

DP: Déclaration Préalable

DPlot: Déclaration Préalable autres aménagement et divisions foncières

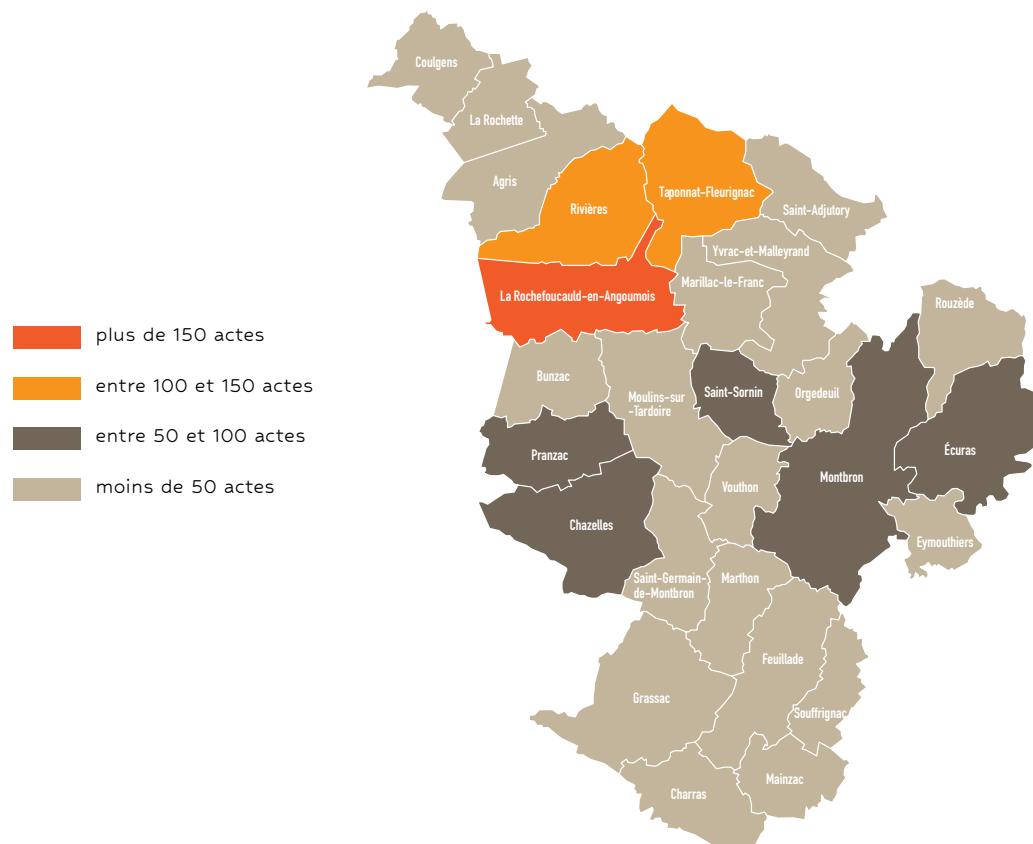
PA : Permis d'Aménager

PC : Permis de Construire

PCmi : Permis de Construire portant sur des maisons individuelles et leurs annexes

PD : Permis de Démolir

Cartographie du nombre d'actes par commune



BILAN FINANCIER DES ENSEIGNES

15 enseignes ont fait l'objet d'une facturation en 2024.

10 enseignes pour la commune de La Rochefoucauld-en-Angoumois, 4 pour Montbron et 1 pour Rivières.

Le montant total recueilli s'élève à 1 215€ pour un prix unitaire par enseigne de 81€.

PROJET CHADORLI

Le projet porte sur la transformation d'un ancien lotissement en un complexe résidentiel et touristique ambitieux.

Il prévoit, sur la commune d'Écuras et en bordure de lac, la construction de 18 logements, l'aménagement d'un camping avec piscine collective ainsi que la rénovation d'un restaurant.

L'instruction du dossier a été rendu possible grâce à une coordination exemplaire entre le service ADS, le SPANC, les élus locaux, les porteurs de projet et les services départementaux compétents.

Les principales missions effectuées par le service ADS en 2024 ont consisté en :

- l'analyse approfondie du cadastre ;
- la gestion des demandes d'autorisations pour chaque phase du projet ;
- la mise en conformité avec les normes d'urbanisme ;
- l'intégration paysagère.

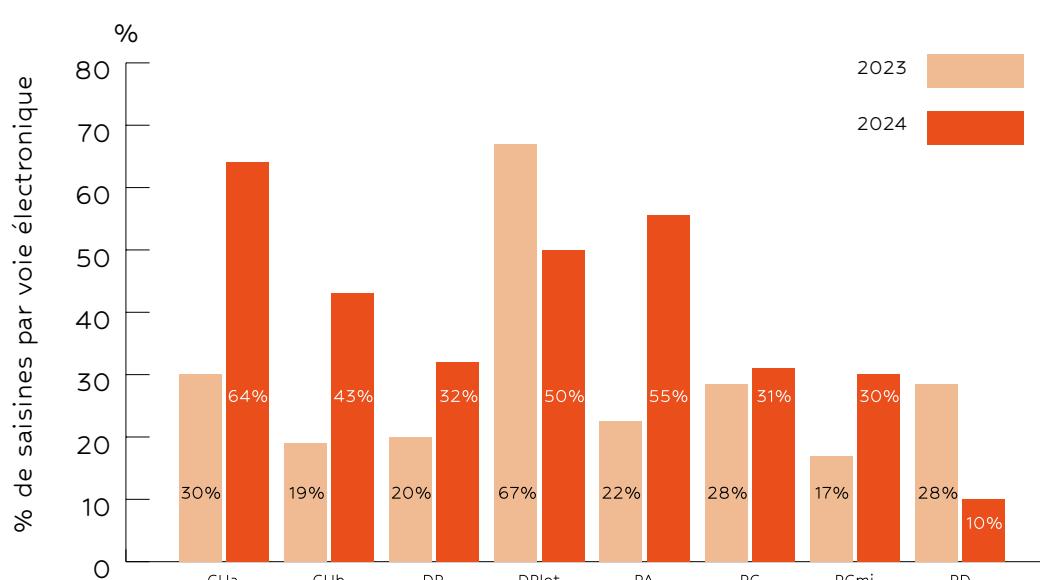
La validation du projet, fin 2024, ouvre la voie au lancement des travaux.

Le suivi du chantier et la délivrance des autorisations complémentaires seront des points clés pour l'année à venir.

DÉMATÉRIALISATION

Viser le "zéro papier" est un objectif amorcé en 2023 par le service ADS avec la promotion du traitement numérique des CUa.

Cette ambition s'est amplifiée en 2024 débouchant sur une réduction significative des impressions sur presque tous les autres types de dossiers.



/ ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF /

LE SPANC

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) est exploité en régie sur l'ensemble du territoire. Il s'assure de la bonne application du règlement d'assainissement. Il contrôle la conception des nouvelles installations et leur mise en service. Enfin, il réalise le diagnostic de bon fonctionnement et d'entretien.

Le SPANC dessert 14 047 habitants, pour un nombre total de 21 773 résidents soit un taux de couverture de 65 % pour un parc de 6 848 installations.

LA REDEVANCE

La redevance d'assainissement non collectif comprend une part destinée à couvrir les compétences obligatoires du service (contrôle de la conception, de l'implantation, de la bonne exécution et du bon fonctionnement des installations) et, le cas échéant, une part destinée à couvrir les compétences qu'il peut exercer – s'il le souhaite – à la demande des propriétaires (entretien, réalisation ou réhabilitation des installations, traitement des matières de vidange) :

- la part représentative des compétences obligatoires est calculée en fonction de critères définis par décision du Conseil communautaire. La tarification peut soit tenir compte notamment de la situation, de la nature et de l'importance des installations, soit être forfaitaire ou dépendre des volumes d'eau potable consommés ;
- la part représentative des prestations facultatives n'est due qu'en cas de recours au service par l'usager. La tarification doit impérativement tenir compte de la nature des prestations assurées.

Pour l'année 2024, la redevance a permis de dégager 125 363€ de recettes.

ACTIVITÉ 2024 DU SERVICE

Actes	2024	Variation/2023
Contrôle de conception installation nouvelle	62	-30,3%
Contrôle de bonne exécution installation nouvelle	53	-24,3%
Diagnostic de bon fonctionnement et d'entretien	153	-44,6%
Contrôle à la demande du propriétaire (vente)	458	+171%
Avis sur certificat d'urbanisme	41	-28,1%

FAITS MARQUANTS 2024

Les contrôles obligatoires de bon fonctionnement des installations ont été clôturés sur les communes de La Rochefoucauld-en-Angoumois et de Marthon. Ils sont en cours sur la commune de Chazelles.

Cinq dossiers de demande d'aide financière ont été déposés et validés dans le cadre du dispositif d'assistance aux particuliers pour la réhabilitation des dispositifs d'assainissements.

En 2014, la Communauté de communes a lancé des études pour anticiper le transfert des compétences eau et assainissement prévu au 1^{er} janvier 2026.

Dans ce cadre, une convention a été signée avec Charente Eaux pour monter une mission d'assistance déclinée en trois phases :

- état des lieux et prédiagnostic de l'existant. Cette phase de collecte et d'analyse de données a été présentée en commission en novembre 2024 ;
- préfiguration du futur service eau et assainissement de la CDC. Cette phase a été initiée fin 2024 ;
- étude préparatoire au transfert (un arbitrage politique a été rendu en 2025 suite aux annonces gouvernementales prônant désormais un transfert facultatif de la compétence).

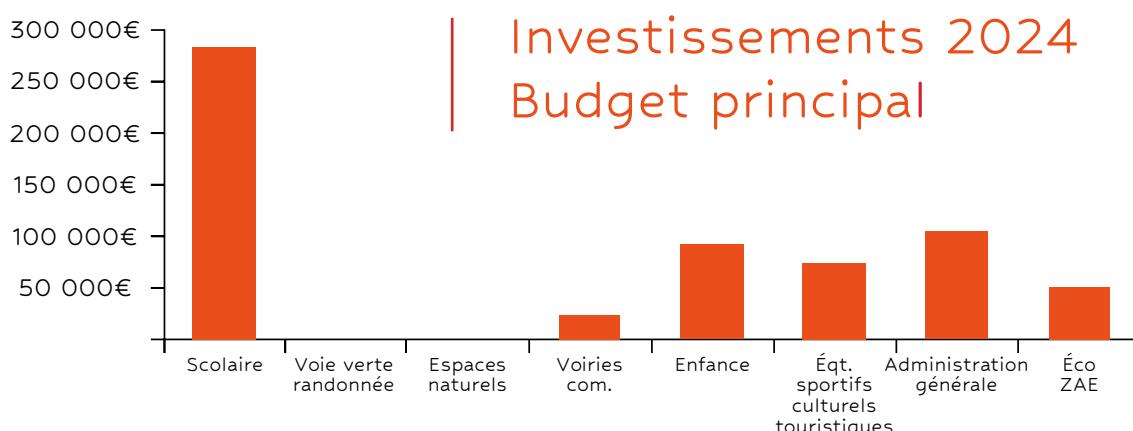
/ ENTRETIEN ET MAINTENANCE DU PATRIMOINE /

TRAVAUX D'INVESTISSEMENT

En 2024, le montant total TTC des travaux d'investissement réalisés par le service de l'Entretien et de la Maintenance du Patrimoine s'élève à 631 104€.

Le premier poste de dépense est le patrimoine scolaire qui représente 46 % du budget principal d'investissement, soit 289 432€.

Les travaux sur les bâtiments dits administratifs comptent pour 17 % du budget, soit 105 387€. Enfin, en troisième position, arrivent les dépenses d'investissement des bâtiments enfance-jeunesse (crèche, MAM) pour 15 % du budget, soit 91 009€ TTC.



Les budgets annexes d'investissement représentent 32 125€ HT.

Les deux plus conséquents sont celui consacré aux logements pour 18 018 € et celui dédié aux "hôtels d'entreprises" pour 14 107€

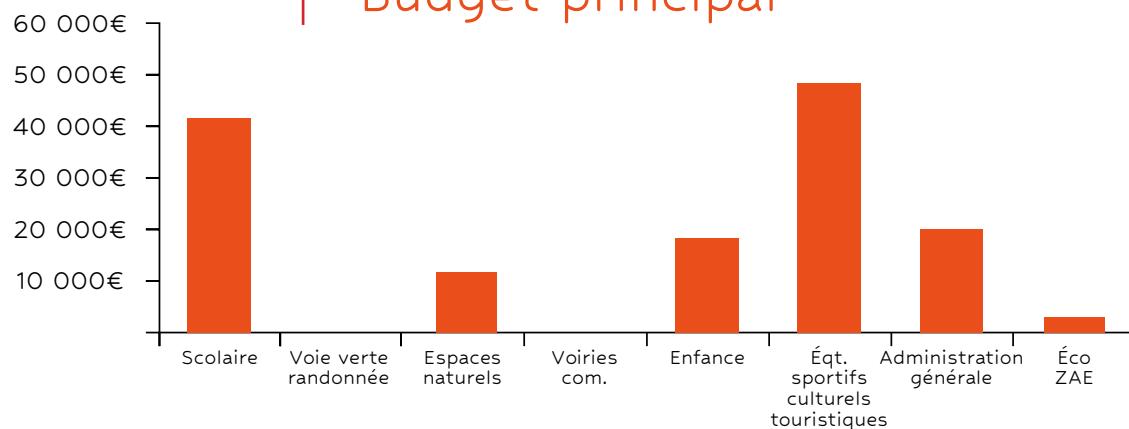
TRAVAUX DE FONCTIONNEMENT

Concernant les dépenses de fonctionnement inscrites au budget général, le montant total des travaux TTC s'élève à 141 402€.

48 010€ sont dédiés aux équipements sportifs, culturels et touristiques, 41 939€ vont au scolaire, 19 404€ à l'enfance-jeunesse.

18 405€ sont destinés aux bâtiments administratifs, 12 278€ aux espaces naturels et enfin 1 362€ aux zones d'activités économiques.

Fonctionnement 2024 Budget principal



Le montant total HT des budgets annexes s'élève, en 2024, à 32 709€.

22 182€ sont dédiés aux maisons de santé, 9 527€ aux hôtels d'entreprise et 999€ pour les logements.



/ GRANDS PROJETS /

CONSTRUCTION DE L'ÉCOLE DE SAINT SORNIN – PHASE 2

La Communauté de communes a fait le choix de reconstruire intégralement l'école de Saint-Sornin suite à l'épisode de grêle dévastateur de 2018.

La phase 2 consistait à construire 'un bâtiment d'une superficie de 240 m² regroupant 3 classes, un bureau de direction et des sanitaires.

Le choix s'est porté sur une ossature bois et une isolation en laine de bois pour un classement A au regard de la consommation d'énergie et A2 pour les gaz à effet de serre.

Financement :

- État (DETR, DSIL...) : 320 950€

- EPCI : 320 950€

>>> Total HT : 641 900 €

(début des travaux : mai 2023 / fin travaux : septembre 2024)

DÉMÉNAGEMENT DE CABRIOLES À VOUTHON

Dans un souci d'amélioration des conditions d'accueil des enfants, l'EPCI a décidé de relocaliser Cabrioles dans les anciens locaux de l'école de Vouthon. Outre des travaux de mise en conformité, le projet envisageait la création de deux salles de motricité, de deux dortoirs, d'un lieu de change, d'un bureau, d'une cuisine, de vestiaires et d'une buanderie.

Financement :

- FEDER : 25 000€

- CAF : 176 000 €

- EPCI : 50 705€

>>> Total HT : 251 705 €

(début des travaux : novembre 2024 / fin travaux : août 2025)

PÔLE ENFANCE-JEUNESSE

Le site de l'Assesseur, propriété de l'EPCI, a été choisi pour réunir en un seul lieu et sur le secteur de La Rochefoucauld-en-Angoumois, l'ALSH l'Îlot Loisirs, la crèche Mélusine, de Relai Petite Enfance et le Lieu d'Accueil Enfants Parents. Le projet doit également permettre la mutualisation de certains espaces comme l'accueil ou encore les bureaux administratifs.

Financement :

- Total des subventions : 2 541 848€ (État, Département, CAF, Adème)

- EPCI : 2 065 675€

>>> Total HT : 4 607 523 €

(dépôt permis de construire : juillet 2024 / début travaux : septembre 2025)

MAM DE GRASSAC

Le projet vise à maintenir une activité enfance sur la commune de Grassac suite à la fermeture de l'école. Le projet répond à un besoin de garde de jeunes enfants sur la partie sud du territoire.

Financement :

- Mairie de Grassac : 6 371€
 - EPCI : 89 384€
- >>> Total TTC : 95 755€
(début des travaux : février 2024 / fin travaux : juin 2025)

SIÈGE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

La réorganisation et l'agrandissement des locaux du siège de la communauté de communes est devenue, au fil des années, une nécessité pour offrir aux agents communautaires des conditions de travail satisfaisantes.

Les élus ont donc fait le choix de réhabiliter partiellement le bâtiment accueillant actuellement le siège et de lui adjoindre un édifice neuf.

Financement :

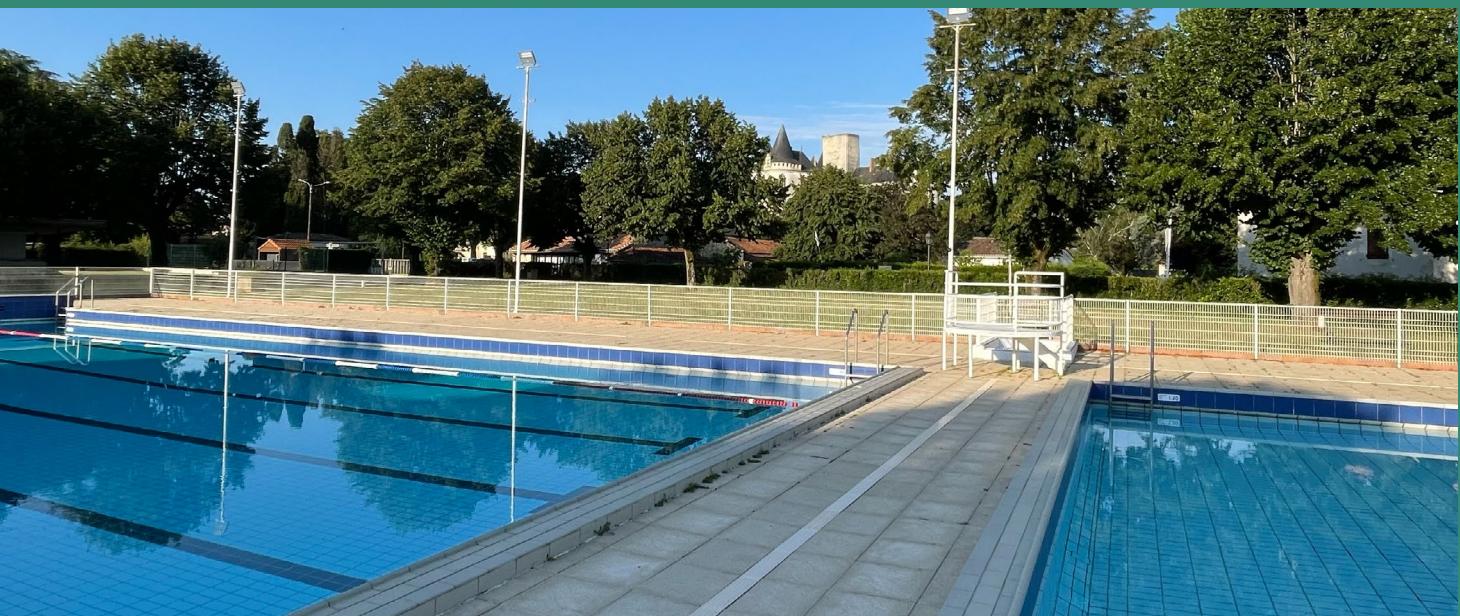
- Total des subventions : 1 086 360€
 - EPCI : 1 301 016€
- >>> Total HT : 2 387 376 €
(dépôt permis de construire : juin 2024 / début travaux : mars 2025)





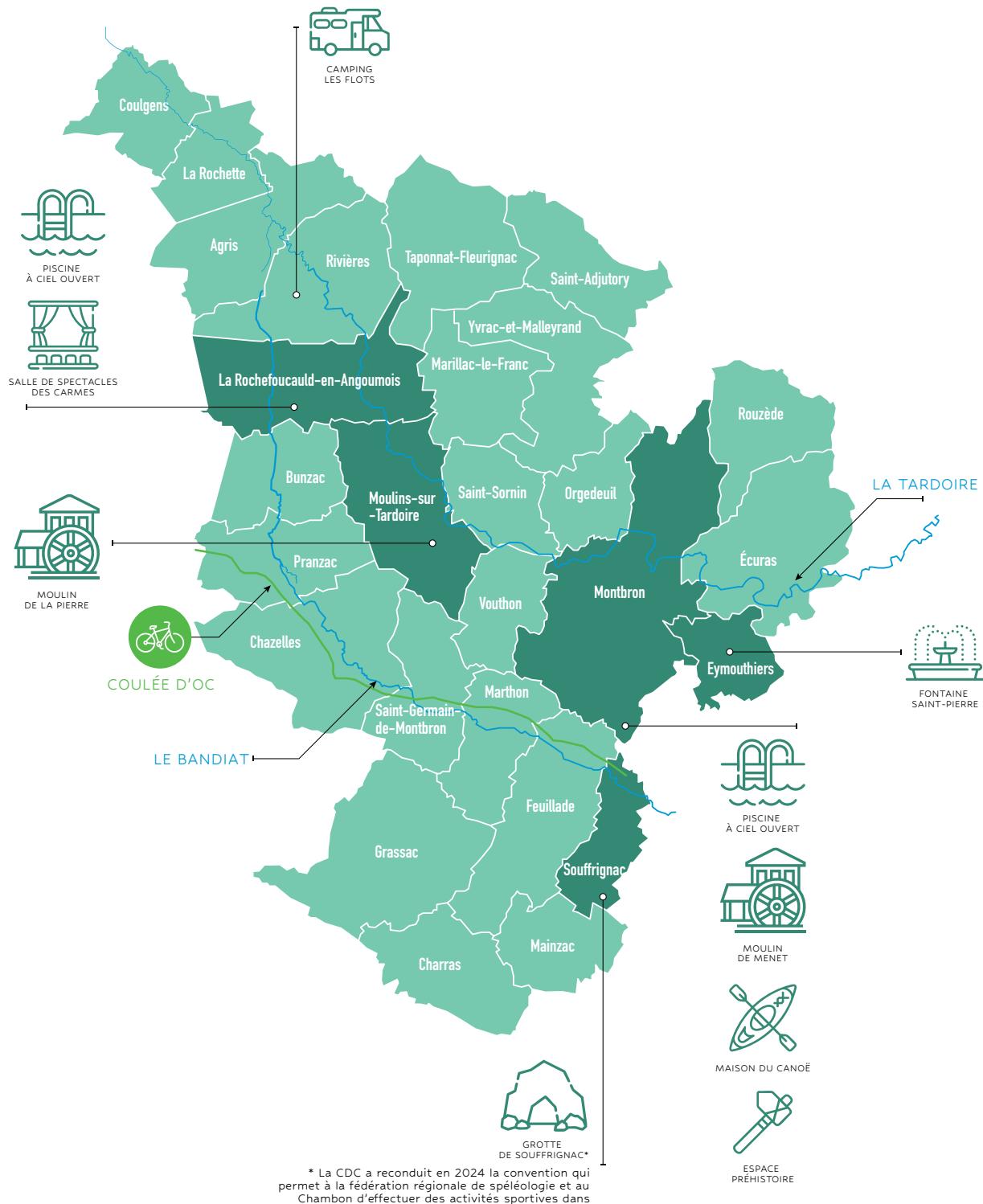
#5

TOURISME,
CULTURE
& VIE ASSOCIATIVE



Piscine communautaire de La Rochefoucauld-en-Angoumois

Équipements touristiques & culturels communautaires



/ TOURISME /

CAMPING "LES FLOTS"

Le camping "les Flots", situé en bordure de la Tardoire à Rivières, offre 25 emplacements. Il dispose de nombreux équipements assurant un haut niveau de confort aux touristes. On y trouve notamment une borne de réparation pour vélos. La gestion commerciale du site est confiée à la société Camping Car Park depuis 2021. L'entretien annuel du terrain, des installations et des sanitaires est assuré par la Communauté de communes.

Fréquentation annuelle : 3 802 véhicules
(+5,6% / 2023)

Redevance perçue : 26 079 €
(+9,8% / 2023)

Taxe de séjour : 1 521 €

Provenance des clientèles :

France : 64,43%
Allemagne : 12,97%
Royaume Uni : 8,09%
Pays Bas : 5,13%
Belgique : 3,39%

MAISON DU CANOË

En 2024, l'activité de location estivale de canoës-kayaks a été confiée au Comité Départemental de Canoë-Kayak de la Charente (statut associatif), après la signature d'une convention d'occupation du domaine public.

La communauté de communes a pris en charge l'entretien général du site. Elle a également assuré la maintenance des passes à canoës et assuré la praticabilité des deux zones d'embarquement sur la rivière Tardoire.

Grâce à de bons niveaux d'eau pour la saison estivale, la fréquentation a atteint **2 361 personnes**.

La redevance perçue du CDCK16 a été fixée à 368 €.

PISCINES COMMUNAUTAIRES

La communauté de communes dispose de deux piscines de plein air, toutes équipées de deux bassins de nage, de plages enherbées et de vestiaires individuels ou collectifs. Ouvertes de juin à août, elles accueillent notamment des groupes scolaires du territoire de la matrielle au collège.

PISCINE DE MONTBRON

5 158 entrées dont 1 075 scolaires

(entrées payantes en hausse par rapport à 2023)

Équipe de 3 saisonniers

(1 Maître Nageur Sauveteur, 1 Nageur Sauveteur et 1 caissier/agent d'entretien)

Recettes : total billetterie et redevance MNS(*) 9 886,10 €

PISCINE DE LA ROCHEFOUCAULD -EN-ANGOUMOIS

7 103 entrées dont 1 426 scolaires

(entrées payantes en baisse par rapport à 2023)

Équipe de 4 saisonniers

(1 Maître Nageur Sauveteur, 1 Nageur Sauveteur, 1 caissier et 1 agent d'entretien aussi en charge du camping)

Recettes : total billetterie + redevance MNS(*) 14 298,50 €

TOTAL 2024 :

12 261 entrées

pour une recette de 24 184,60 €

Investissements

Montbron : 2 730 €

(contre 38 251,98 € en 2023)

La Rocheffoucauld-en-Angoumois :

34 419,58 €

(contre 34 534,02 € en 2023)

*Cours de natation et autres activités aquatiques confiées aux maîtres-nageurs, sous statut d'auto-entrepreneur avec mise en place d'une convention d'occupation temporaire du domaine public et paiement d'une redevance (150€ par mois).

MOULIN DE LA PIERRE

Il s'agit d'un site industriel historique ouvert au public à l'année.

Fait remarquable, l'édifice abrite le dernier banc hydraulique de sciage de pierre encore fonctionnel en France. Le lieu est animé par l'association "Pierre et Savoir-Faire", liée par convention à l'EPCI. En plus d'une subvention de fonctionnement allouée, la communauté de communes met à disposition un saisonnier pour la période estivale. Ce dernier, à raison de 12 h semaine, aide à l'accueil du public qu'il accompagne également lors des ateliers de taille de pierre (activité inscrite au programme départemental "Été actif").

Fréquentation été 2024 :

1 562 personnes

(506 en juillet et 1056 en août)

La refonte en 2024 d'un parcours de géocaching "Terra Aventura" a accru la notoriété du lieu, tout comme l'exposition de sculpture annuelle

Autre fait marquant, l'association s'est lancée dans la création, en extérieur, d'une série de bas reliefs inspirés de l'art pariétal.

Enfin, le site du moulin a aussi été le théâtre d'une soirée musicale organisée dans le cadre du programme culturel estival "les Instants". 140 personnes ont participé à l'évènement.

raison de 15 heures semaine avec, pour mission, l'accueil du public et l'anima-tion d'ateliers.

Fréquentation été 2024 :

429 personnes, dont 147 inscriptions aux ateliers proposés dans le cadre de l'été actif (randonnées préhistoriques, lancer de sagaie...).

En termes de valorisation du patrimoine préhistorique, un poste de saisonnier a été mutualisé avec le Département permettant une offre de médiation au sein de l'Espace d'interprétation de la grotte du Placard sur la commune de Moulins-sur-Tardoire.

MOULIN DE MENET

Moulin à eau bordant la Tardoire, le bâtiment a longtemps abrité une impor-tante minoterie du montbronais.

Grâce à un travail collaboratif entre le pôle communication, culture, tourisme et le Point Jeunes, le moulin a ouvert ses portes pour **quatre sessions d'un escape game (Menet tu Dors)** à destination d'un public familial.

65 participants ont pu ainsi apprécier la valeur patrimoniale remarquablement conservée du site pendant la saison touristique.

ESPACE PRÉHISTOIRE ANDRÉ DEBÉNATH

Situé au centre ville de Montbron, le site met en valeur les richesses préhistoriques du territoire (accueil de scolaires et tout public). Sa gestion est confiée à l'année à l'asso-ciation "Préhistoire en Tardoire".

À l'été 2024, cette dernière a bénéficié de la mise à disposition d'un saisonnier à

TAXE DE SÉJOUR

La Communauté de communes perçoit la taxe de séjour calculée sur la fréquentation réelle des hébergements touristiques.

Les tarifs oscillent entre 0,20 € et 1,50 € en fonction de la typologie des hébergements et de leur classement en étoiles.

Un pourcentage de 3% est appliqué aux hébergements non-classés.

Une plateforme de télédéclaration de la taxe de séjour est mise à disposition des hébergeurs (taxe.3douest.com). Une sensibilisation des hébergeurs et une aide à distance sont assurées par le service tourisme.

Une veille sur l'offre en hébergements touristiques est aussi assurée, notamment via les opérateurs numériques (Airbnb, Booking...). Elle est effectuée en lien avec les communes (déclarations obligatoires des meublés de tourisme et des chambres d'hôtes) et l'Office de Tourisme du territoire.

Produit total 2024 de la taxe de séjour : 34 971,27 €

(+3,8% / 2023)

Part reversement des opérateurs numériques : 19 984,86 €

(+8,2% / 2023)

"LA COULÉE D'OC"

Il s'agit d'une voie verte longue de 21km qui chemine entre Souffrignac et Pranzac. Elle est empruntée par deux véloroutes : la Flow Vélo (V92) de Sarlat à l'Île d'Aix et la Scandibérique (EV3) de Trondheim (Norvège) à Compostelle (Espagne).

En 2024, le point de comptage de Pranzac a enregistré 19 048 passages.

(+4,5% / 2023)

Dépenses de fonctionnement sur la voie verte : 13 031,67 €

(montant intégrant l'aide allouée aux communes pour le petit entretien soit 800 € au total)

Un état des lieux de la signalétique (panneaux d'entrée et de sécurité) a été réalisé en août 2024 en collaboration avec les services techniques de l'EPCI. Après avis du Département, une proposition de remplacement de panneaux et de renforcement de la sécurité a été formulée et inscrite au budget.

Dans l'optique de rendre la tracé plus attractif, 6 communes traversées par la Flow Vélo ont adhéré au programme Villages d'Avenir. Une étude de l'offre touristique de cette partie du territoire a été réalisée. Elle servira de base de travail à un cabinet spécialisé en développement touristique dès 2025.

Un fonds de concours vélotourisme a été reconduit en 2024.

Il a permis d'accompagner un projet d'installation d'une borne électrique de recharge pour VAE* sur la commune de Marthon.

Montant de l'aide 7 537 € (encore non versée à ce jour).

*VAE : vélo à assistance électrique.

PLAN DÉPARTEMENTAL DES ITINÉRAIRES DE PROMENADE ET DE RANDONNÉE – PDIPR

La Communauté de communes s'est engagée le 6 avril 2021 dans la mise à jour du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée sur le territoire.

L'objectif est de protéger les chemins ruraux des communes et de les valoriser en créant de nouveaux circuits de randonnée.

- 12 réunions de restitution d'expertise organisées sur l'année 2024
- 3 nouvelles communes ont délibéré pour l'inscription de leurs chemins ruraux (Rivières, Charras, Saint-Sornin)

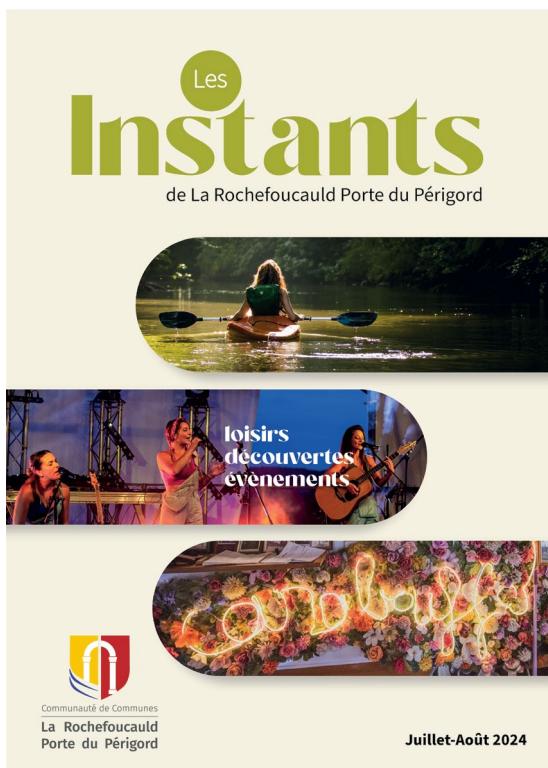
Le dossier de Rivières a été validé le 27 septembre 2024 par la Commission permanente du Département.

PROMOTION DU TERRITOIRE

Le pôle communication, tourisme et culture édite chaque année trois brochures destinées à valoriser les équipements de L'EPCI et à promouvoir les actions culturelles portées par les associations dont les projets font l'objet d'un soutien financier de la part de la Communauté de communes.

Les documents couvrent l'ensemble des manifestations organisées de mai à octobre et mettent notamment en valeur le tourisme économique par le biais de rendez-vous avec des entrepreneurs du territoire.

Les informations sont largement relayées par l'Office de Tourisme, les commerçants, les mairies et font l'objet de nombreux posts sur les réseaux sociaux.



CHIFFRES CLÉS OFFICE DE TOURISME LA ROCHEFOUCAULD PORTE DU PÉRIGORD

OFFICE DE TOURISME **LA ROCHEFOUCAULD** Porte du Périgord

2 411
visiteurs accueillis sur 2 points d'accueil
-5,33% / 2023

(La Rochechouart / 72% - Montbron / 20% - Points mobiles / 8%)
Pic de fréquentation au mois de juillet : 1461 personnes

Équipe de 4 conseillères en séjour



FRÉQUENTATION DES LIEUX ET ÉVÈNEMENTS MAJEURS



DEMANDES D'HÉBERGEMENTS



* baisse de fréquentation conforme à la tendance nationale 2024 et aussi partiellement expliquée par des conditions climatiques régionales peu favorables.

FINANCEMENT **OFFICE DE TOURISME**

La Communauté de communes confie une partie de sa compétence de promotion du territoire à l'Office de Tourisme La Rochefoucauld Porte du Périgord.

Elle le fait par le biais d'une convention cadre pluriannuelle (2022-2025) et d'une convention annuelle d'objectifs avec attribution d'une subvention de fonctionnement.

Pour 2024, son montant s'est élevé à 212 000 € (dont 5 000 € pour le financement d'un emploi saisonnier au Bureau d'Information Touristique de Montbron).

Suite à son assemblée générale du 16 avril 2024, l'Office du Tourisme a élu un tout nouveau président et renouvelé une grande partie de son équipe de bénévoles.



Guinguette et concert
Île de Rochebertier / Moulin de la Pierre
avec l'association Cara Bouffe

/ CULTURE /

LE CONTRAT TERRITORIAL D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

En 2021, accompagné d'un cabinet de conseil, la Communauté de communes a réalisé un Projet Culturel de Territoire (PCT) se dotant ainsi d'une feuille de route en matière de politique culturelle.

Après une année de préfiguration, elle signait en juin 2023 son Contrat Territorial d'Éducation Artistique et Culturelle (PEAC).

Il s'agit d'un contrat triannuel (fin du contrat en juillet 2026) cosigné avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) et l'Éducation Nationale avec, pour objectif, de faciliter l'accès à la culture des moins de 25 ans sur tous les temps de la vie et, dans un esprit d'équité, sur l'ensemble du territoire.

L'application de ce contrat se traduit par la mise en place de Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle (PEAC) et autres projets à rayonnement intercommunal.

Le CTEAC est cofinancé par la DRAC et l'EPCI.

Le montant maximal accordé par la DRAC est de 20 000 € versé sous forme de subvention.

La communauté de communes participe financièrement aux EAC par l'apport de fonds propres mais aussi par le biais d'actions de valorisation comme des mises à disposition de salles ou encore la prise en charge d'heures de médiation.

Lorsque les établissements adhèrent aux PEAC, leur reste à charge correspond à 20 % du coût du projet.

L'animation du dispositif est assurée par deux salariées de l'EPCI : la coordinatrice culturelle (65 % du temps de travail) et la médiatrice culturelle de la salle de spectacles des Carmes (20 % du temps de travail).

¹ MFR : Maison Familiale Rurale, établissement scolaire proposant des formations en alternance à tous les niveaux de l'enseignement professionnel



Musée Mobile (MUMO) au château de La Rochette
exposition inédite : "Le dessin dans tous ses états"

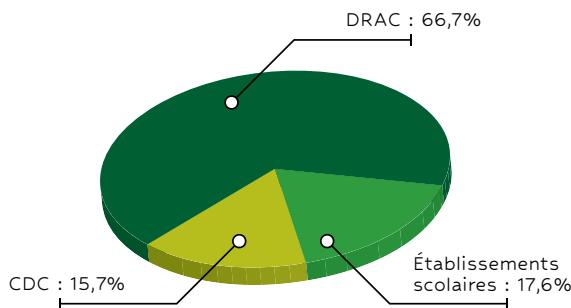
BUDGET CTEAC 2023/2024 - 2024/2025

Année
2023 – 2024

11 PEAC
11 groupes
437 enfants bénéficiaires

Budget global (valorisation incluse)
28 178,57 €

DRAC : 15 000 €
Établissements : 5 276,18 €
CDC : 7 902,39 €
 > Valorisation : 3 396 €
 > Fonds propres : 4 506,39€

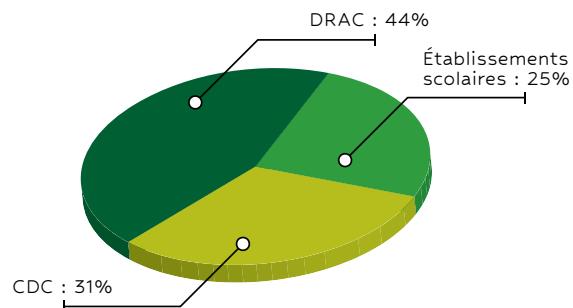


Année
2024 – 2025

5 PEAC
17 groupes
407 enfants bénéficiaires

Budget global (valorisation incluse)
40 723,72 €

DRAC : 18 000 €
Établissements : 10 287,47 €
CDC : 12 436,25 €
 > Valorisation : 4 894 €
 > Fonds propres : 7 542,25€



Une nouvelle méthodologie a été définie pour préparer les projets de l'année scolaire 2024-2025 : une thématique par tranche d'âge et par niveau allant de la petite enfance au collégiens. Pour plus de fluidité et une meilleure coordination des acteurs, le nombre d'EAC a été réduit de moitié grâce au choix de projets clés en main. Le nombre de bénéficiaires est resté stable.

LE MUMO

Il s'agit d'un musée itinérant d'art moderne et d'art contemporain, qui va directement à la rencontre des habitants. Il s'adresse en particulier aux enfants et à toute personne se trouvant géographiquement ou socialement éloignée de l'accès à la culture.

En novembre la Communauté de communes l'a accueilli avec succès pendant 4 jours sur les communes de Saint-Sornin et La Rochette.

Ont été réservés :

- 8 créneaux scolaires (format visite + atelier d'1h30) pour 305 élèves ;
- 2 créneaux périscolaires (ALSH/ALAE) et partenaires ;
- 2 temps tout public dont une inauguration (100 visiteurs).

Coût de l'opération : 2 990 €
Financement intégral par la CDC.

LES CARMES

La salle de spectacles des Carmes est la principale institution culturelle du territoire.

Elle assure, avant tout, la promotion des arts vivants auprès de la population par la biais d'une vingtaine de spectacles professionnels. Elle propose ainsi, chaque année, une programmation riche, éclectique et accessible au plus grand nombre tant du point de vue artistique que financier.

Équipement porté par la Communauté de communes et géré en régie directe, Les Carmes s'affirment comme acteur social local de premier plan.

Connectée aux autres établissements culturels charentais et membre du collectif des 3 AiRes¹, la salle développe continuellement son réseau partenarial auprès d'acteurs du territoire engagés dans les domaines de l'enfance, de l'éducation, de l'insertion ou encore de la santé.

En 2024, Les Carmes ont consolidé leur lien avec les médiathèques et développé des actions culturelles avec de nouveaux acteurs privés comme par exemple la librairie de La Rochefoucauld.

CHIFFRES CLÉS 2024



Nombre de spectacles professionnels :

23

(saison précédente : 21)



Nombre de représentations :

54

(saison précédente : 50) /tout public et scolaires/



Compagnies accueillies en résidence :

5

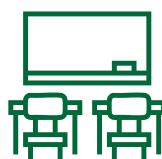
(saison précédente : 4) /tout public et scolaires/



Nombre total de spectateurs :

8 059

(saison précédente : 6 642) /tout public et scolaires/



Nombre d'établissements scolaires accueillis :

39

(saison précédente : 23) (saison précédente : 89)



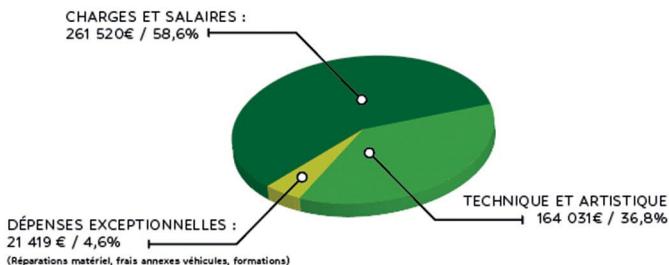
Nombre d'abonnés :

111

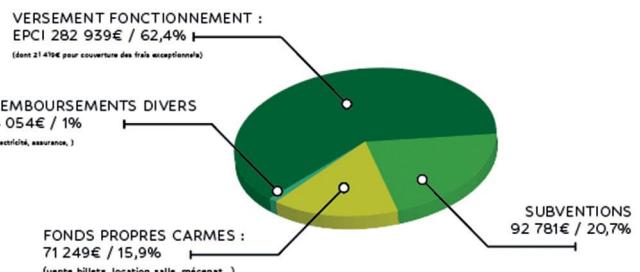
¹ 3 AiRes : association culturelle regroupant LA PALÈNE (Rouillac), LA CANOPÉE (Ruffec), LES CARMES (La Rochefoucauld)-en-Angoumois), la Communauté de Communes Coeur de Charente

BUDGET RÉALISÉ 2024

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



RECETTES DE FONCTIONNEMENT



Détail des SUBVENTIONS :

Département : 31 559€

Région : 15 000€

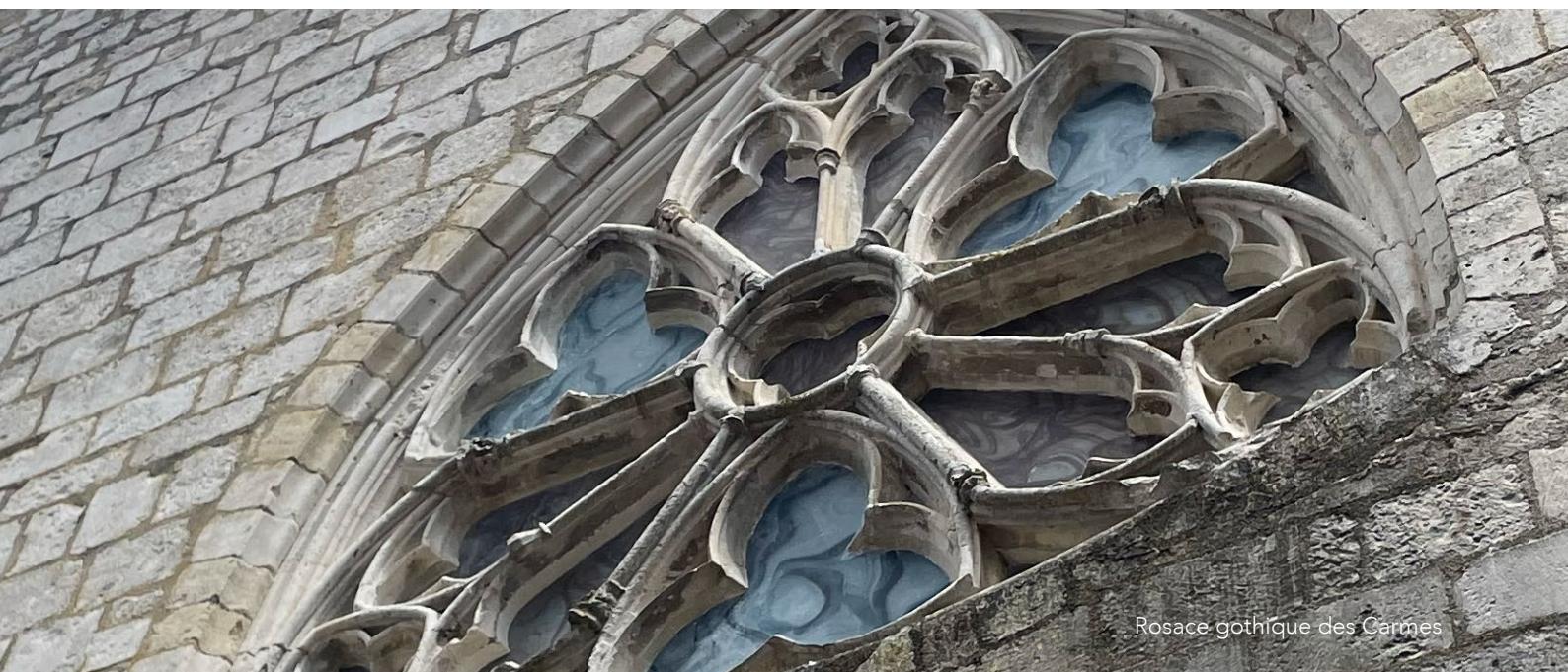
OARA (Office Artistique de la Région Nouvelle-Aquitaine) : 4 170€

ONDA (Office national de diffusion artistique) : 400€

Part Communauté de Communes : 41 652€

Afin d'augmenter le montant de ses recettes, Les Carmes envisagent de développer le recours au mécénat. En 2024, le Centre E. Leclerc et les Carrières de Luget ont respectivement aidé la salle avec des dons de 4 000 et 500 euros.

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT		RECETTES D'INVESTISSEMENT	
Véhicule	30 837€	Bonus écologique	3 000,00 €
Bâtiment	24 636€	Sub.Feader véhicule	14 150€
Matériel technique	2 358€	Investissement EPCI	40 682€
TOTAL : 57 832,45 €		TOTAL : 57 832,45 €	



Rosace gothique des Carmes

DE L'ÉQUITÉ AU RAYONNEMENT

En plus d'une programmation annuelle innovante pensée pour séduire un très large public, Les Carmes travaillent en faveur de l'équité territoriale d'accès à la culture grâce à des projets organisés hors les murs. En 2024, à l'occasion des jeux olympiques, un spectacle de plein air sur le thème du sport a été monté à Eymouthiers sur les terres du Chambon, centre de plein air départemental.

Acteur essentiel du CTEAC, la salle de spectacles a, cette année, mis l'accent sur une offre culturelle en faveur des enfants et des familles.

De nombreux projets menés en co-construction avec les écoles, les collèges, la MFR, les centres de loisirs et le service culture de la Communauté de communes ont offert à près de 4 000 élèves une participation à une action culturelle pendant et en dehors du temps scolaire.

Concernant le public adulte, les Carmes innovent continuellement en termes d'expérience artistique.

En complément des traditionnelles rencontres privilégiées avec les acteurs, de nouveaux ateliers, parfois décentralisés, ont abouti sur le thème de la lecture, de l'information ou de l'art théâtral.

Enfin, par le biais des accueils en résidence et de sa stratégie programmatique globale, les Carmes participent activement au rayonnement du territoire attirant progressivement davantage d'artistes de renom.

Par soucis d'économie et de promotion de l'activité artistique régionale, la salle privilégie néanmoins la carte de la proximité en matière de choix des compagnies invitées à performer.

Cloître des Carmes
La Roche Foucauld-en-Angoumois



/ VIE ASSOCIATIVE /

SOUTIEN FINANCIER À LA VIE ASSOCIATIVE

Une enveloppe budgétaire est allouée annuellement au soutien à la vie associative. En 2024, on compte 303 associations sur le territoire dont 40 à thématique culturelle .

L'attribution des subventions est régie par un règlement.

Il rend éligibles les associations ayant leur siège sur le territoire communautaire et œuvrant dans les champs de compétence de la communauté de communes (scolaire, environnement, action sociale...).

Toutes ces associations doivent avoir un rayonnement supra-communal.

La subvention doit être liée à un seul projet annuel d'intérêt communautaire participant à la promotion du territoire.

MONTANT DES AIDES	Dossiers déposés	Dossiers acceptés	variation/ N-1
32 600 €	36	32	+32,8%



#6

RH (chiffres clés) BUDGETS

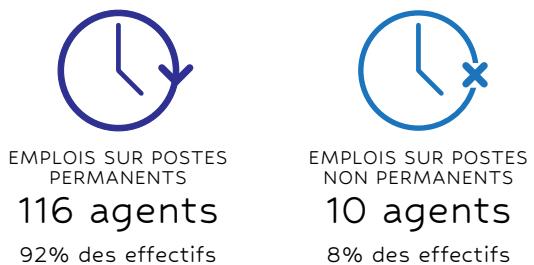


Journée de cohésion au gîte de l'Épardeau

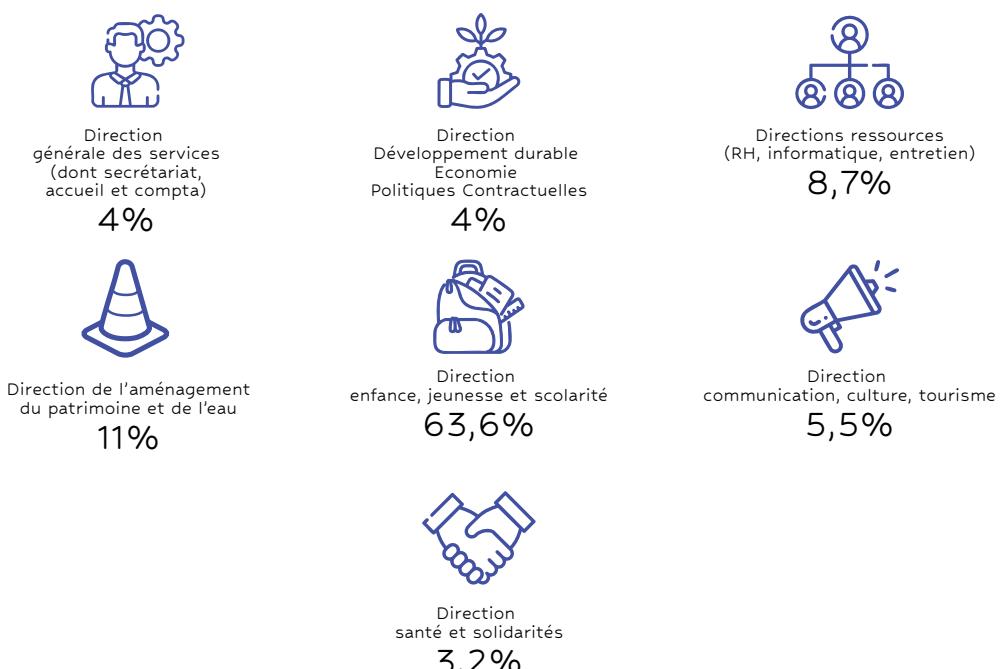
/ CHIFFRES CLÉS RH /



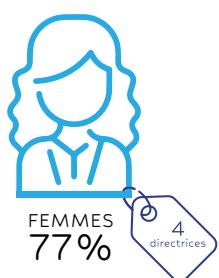
EFFECTIF TOTAL
126



Répartition des effectifs par direction en% :

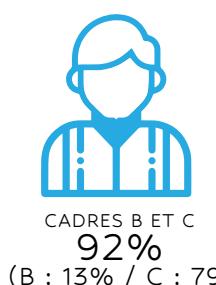


Répartition H/F



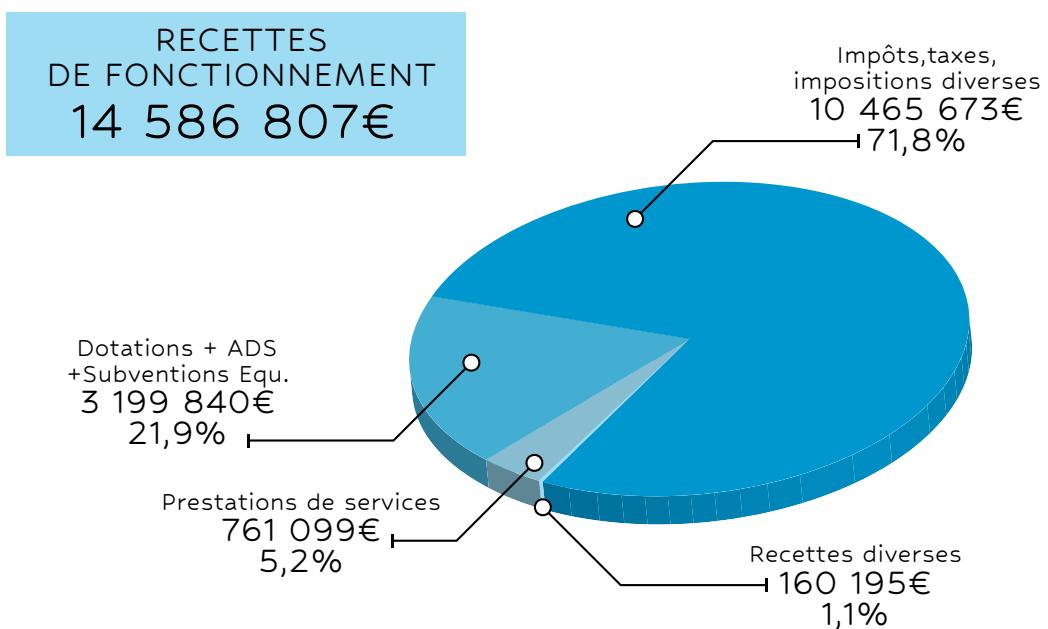
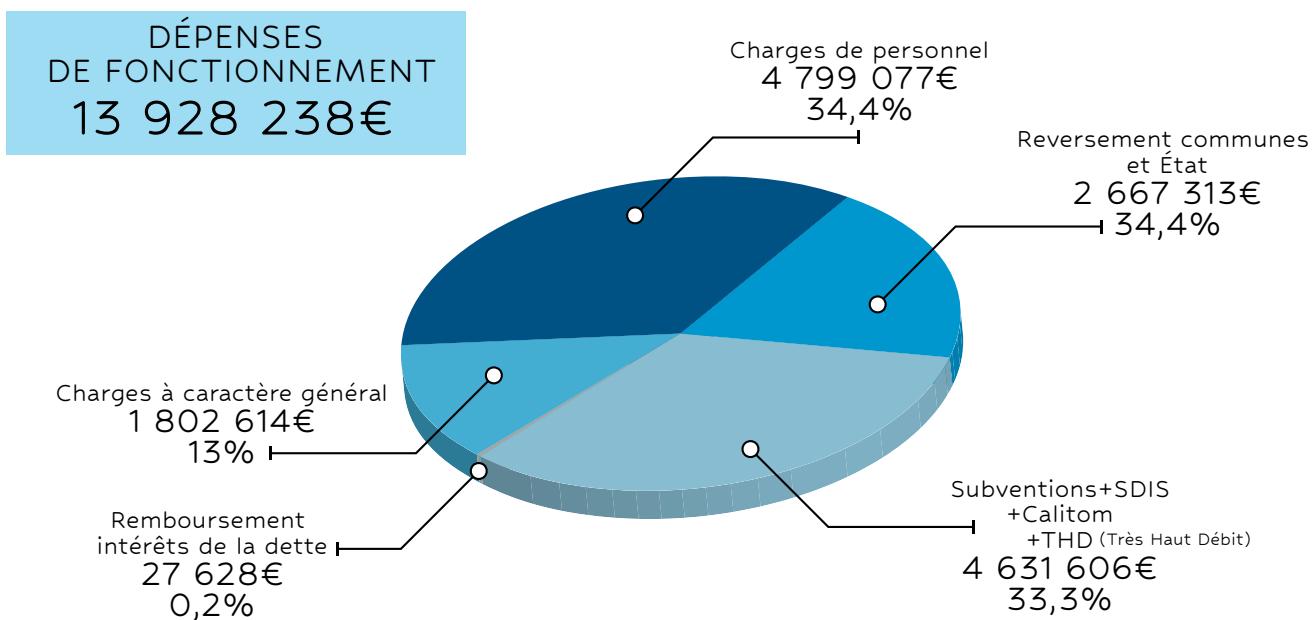
4 directrices

Répartition cadres/non cadres



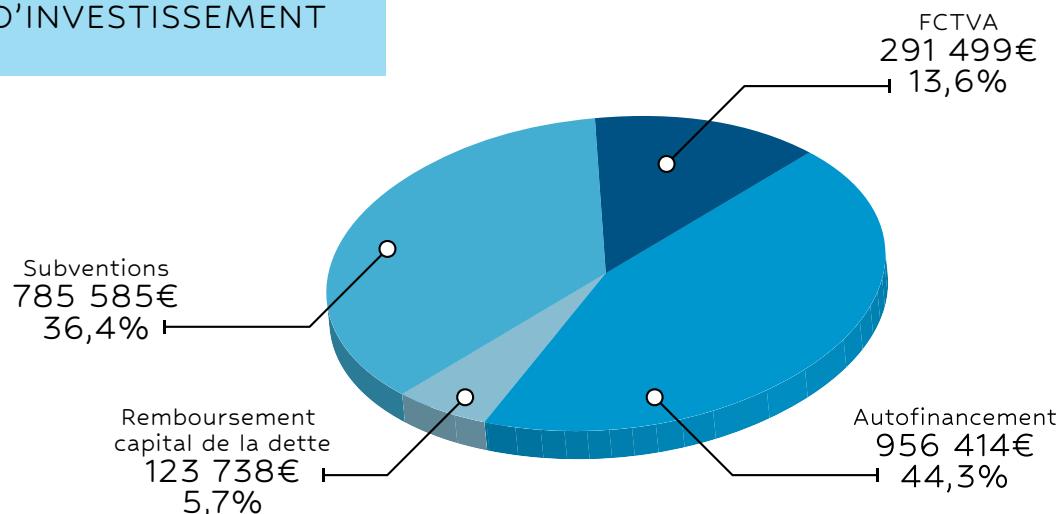
/ DONNÉES BUDGETAIRES 2024 /

CFU 2024 - Budget principal



INVESTISSEMENT
2 157 236€

DÉPENSES
D'INVESTISSEMENT



CFU 2024 - Budgets Annexes

SECTION FONCTIONNEMENT		SECTION INVESTISSEMENT	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
ZAE Les Hauts du Bandiat			
847 703€	847 703€	847 703€	847 703 €
ZAE Montbron			
0€	0€	0€	0€
ZAE Charente Périgord (Marthon - Feuillade)			
0€	0€	0€	0€
SPANC - Service Public d'Assainissement Non Collectif			
144 283 €	210 585€	7 063€	11 220€
Logements communautaires			
36 071€	36 071,€	34 354€	18 122€
Commerces de proximité			
15 766€	15 766€	4 275€	8 887€
Maisons de Santé			
209 826€	284 648€	618 169€	758 432€
Immobilier Hotels d'Entreprises			
75 138€	75 138€	37 004€	58 748€
Production d'Énergies Renouvelables			
536€	0,28€	50 654€	8 836€



www.rochefoucauld-perigord.fr